

mère, la quitte après l'avoir embrassée et renonce ainsi à la vraie religion, comme sans s'en douter, pour retourner chez elle, vers son peuple et « vers ses dieux, » I, 14-15, et demeurer païenne.

CHAPITRE III.

LES LIVRES DES ROIS.

462. — Divisions différentes des livres des Rois; division du chapitre.

1° Les livres que nous nommons livres des Rois forment *deux ouvrages* tout à fait distincts, quoique étroitement liés entre eux. Ils ont chacun un nom particulier dans la Bible hébraïque : les deux premiers s'appellent *livres de Samuel*; la dénomination de *Rois* est réservée aux deux derniers. Ces titres sont conservés dans notre Vulgate, où nous lisons : *Liber primus Samuelis quem nos primum Regum dicimus; liber secundus Samuelis quem nos secundum Regum dicimus; liber Regum tertius, secundum Hebræos primus Malachim; liber Regum quartus, secundum Hebræos Malachim secundus*. La division en quatre livres a été introduite par les Septante et elle a prévalu parmi nous, où l'usage est de citer les deux livres de Samuel comme I et II Rois, excepté quand on renvoie au texte original; dans ce cas on dit I et II Samuel.

2° Les deux manières de diviser l'histoire des Rois ont l'une et l'autre leur raison d'être; la première est fondée sur ce que les livres de Samuel et les *Malachim* (Rois) sont des œuvres complètement différentes; la seconde, sur ce que les deux ouvrages réunis contiennent l'histoire complète des Rois, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à la captivité de Babylone. Pour l'étude de l'histoire du peuple de Dieu, il y a même avantage à considérer toute cette période d'un seul trait. Nous l'étudierons donc dans un seul chapitre. Un premier

article contiendra l'introduction et un second l'histoire des Rois (1).

ARTICLE I.

Introduction au livre des Rois.

463. — Division de cet article.

Dans l'introduction, nous traiterons successivement, en deux paragraphes, 1° des deux premiers livres des Rois ou livres de Samuel, et 2° des deux derniers livres des Rois, parce qu'ils ne sont ni du même auteur ni de la même époque et ont un caractère différent.

§ I. — DES DEUX PREMIERS LIVRES DES ROIS OU LIVRES DE SAMUEL.

Nom et division. — Caractère. — Auteur. — Date de la composition. — Sources.
— Prétendues contradictions.

464. — Nom et division des deux premiers livres des Rois.

1° Les deux premiers livres des Rois ou livres de Samuel ne formaient primitivement qu'un seul livre (2), lequel fut

(1) Commentateurs catholiques : Origène, *Selecta in librum I Regnorum*, t. XII, col. 991-996; *Homiliæ in librum Regnorum*, col. 995-1028; S. Éphrem, *In Samuelem, Opera syriaca*, t. I, p. 331-438; *In libros Regnorum*, p. 439-567; Theodor. Cyr., *In libros Regnorum*, t. LXXX, col. 527-800; Procop. Gaz., *In libros Regnorum* t. LXXXVII, pars I, col. 1079-1200; S. Ambr., *Apologia sancti David*, t. XIV, col. 851-946. *De interpellatione David*, t. XIV, col. 811-828, 837-850; S. Greg. Mag., *In librum primum regum libri sex*, t. LXXIX, col. 17-468; S. Isid. Hisp., *In Reges*, t. LXXXIII, col. 391-434; S. Patère, *Expositio Veteris et Novi Testamenti*, t. LXXIX, col. 789-820; Pseudo-Eucher, *In libris Regum Commentarius*, t. L, col. 1047-1208; V. Bède, *In Samuelem allegorica expositio*, t. XCI, col. 499-714; *In libros regum quæstionum xxx liber unus*, col. 715-736; *De templo Salomonis liber*, col. 735-808; *Quæstiones super Regum libros*, t. XCIII, col. 429-456; Rupert, *In libros Regum*, t. CLXVII, col. 1059-1272; Hugues de Saint-Victor, *Adnotationes elucidatoriæ in libros Regum*, t. CLXXV, col. 95-114; Sanctius, *In Regum libros commentarius*, dans Migne, *Cursus completus Scripturæ Sacræ*, t. IX-XI; Clair, *Les livres des Rois*, dans la Bible de M. Lethiellieux 2 in-8°, 1879, etc.

(2) Origène, ap. Eusèbe, *H. E.*, VI, 25, t. XX, col. 582. — « Regum liber, dit S. Isidore de Séville, *In libros V. et N. T. proæmia*, n° 27

partagé en *deux* par les Septante et par la Vulgate. Ils portent le nom de Samuel, dans le texte hébreu, non parce que ce juge en est l'auteur, mais parce qu'il en est le premier et le principal personnage : c'est son histoire qui nous est d'abord racontée, puis celle des deux rois qu'il a sacrés, Saül et David.

2° Les deux premiers livres des Rois se divisent en *trois* grandes sections : 1° Enfance et judicature de Samuel, I^{er} Reg., I-XII; 2° histoire du règne de Saül, XIII-XXXI; 3° histoire du règne de David, II Reg., I-XXIV. La première section nous apprend comment le régime monarchique s'introduisit en Israël; la seconde nous montre dans Saül ce que ne doit pas être un roi d'Israël, et la troisième nous fait voir dans David l'idéal du roi théocratique. De la naissance de Samuel aux dernières années de David, au moment où s'arrête notre narrateur, il s'écoula probablement un peu plus de cent ans (1).

465. — Caractère des deux premiers livres des Rois.

1° Les deux premiers livres des Rois entrent dans de longs détails sur les faits qu'ils racontent, excepté dans quelques passages qui ont la forme abrégée de chroniques ou d'annales; ils contiennent une véritable biographie des trois personnages que l'auteur nous présente, en se permettant seulement quelques répétitions, comme on en trouve dans Homère et dans tous les écrivains Orientaux. — 2° L'unité de composition est attestée par l'unité de plan et par le langage qui est toujours le même, généralement semblable à celui des écrits antérieurs, mais avec un certain nombre de mots et de locutions nouvelles.

t. LXXXIII, col. 161-162, quanquam apud Latinos propter prolixitatem sui in quatuor partibus sit desectus, apud Hæbræos tamen in duobus divisus est voluminibus. » La division du livre de Samuel et du livre des Rois en deux formant en tout quatre livres, a été introduite pour la première fois, dans la Bible hébraïque, par Bomberg, dans ses éditions célèbres du texte original publiées à Venise en 1525 et années suivantes, n° 90, note.

(1) Le temps ne peut être rigoureusement déterminé, parce que nous ne connaissons pas la durée de la vie de Samuel, n° 449.

466. — L'auteur des deux premiers livres des Rois n'est pas le même que l'auteur des deux derniers.

Les deux premiers livres des Rois n'ont pas été écrits par l'auteur du troisième et du quatrième, quoique plusieurs critiques l'aient soutenu. — 1° Ces deux livres forment un *tout* complet; les derniers chapitres du second forment même une sorte d'appendice qui montre que l'auteur était arrivé au terme de son œuvre. — 2° Le *plan* des deux écrivains n'est pas le même. Le plus ancien écrit plutôt des biographies que des annales; il entre dans une foule de détails circonstanciés et peu importants en apparence; le plus récent raconte brièvement; il ne développe pas, il omet beaucoup de faits. — 3° Les deux derniers livres des Rois renvoient souvent aux sources auxquelles ils ont puisé, savoir les annales de Salomon, et celles des autres rois dont ils racontent l'histoire (1). Rien de pareil dans les livres de Samuel, qui mentionnent seulement le Livre des Justes, II Reg., I, 18. — 4° L'historien de Salomon et de ses successeurs fait aussi des allusions directes aux *livres* de Moïse, et les cite; allusions et citations qu'on ne rencontre pas dans l'historien de Saül et de David (2). — 5° Le *style* des troisième et quatrième livres des Rois se distingue enfin de celui du premier et du second par des néologismes et des aramaismes particuliers. L'historien de Saül et de David est au contraire un des meilleurs écrivains en prose de l'âge d'or de la littérature hébraïque. Il tient parmi les prosateurs le même rang qu'Isaïe et Joel parmi les prophètes. Il n'a point les archaïsmes du Pentateuque, mais il y a cependant moins de différence entre Moïse et lui qu'entre

(1) III Reg., XI, 41; XIV, 19, 29; XV, 7, 23, 31; XVI, 5, 14, 20, 27; XXII, 39, 46; IV Reg., I, 18; VIII, 23; X, 34; XII, 19; XIII, 8, 12; XIV, 15, 18, 28; XV, 6, 11, 15, 21, 26, 31, 36; XVI, 19; XX, 20; XXI, 17, 25; XXIII, 28; XXIV, 5.

(2) Ce dernier connaît certainement le Pentateuque, n° 241; il nomme Moïse, I Reg. XII, 6, 8, comme III Reg., VIII, 9, 53, 56; IV Reg., XVIII, 4, 6, 12; mais tandis que l'auteur de III et IV Reg., aime à mentionner expressément la loi, III Reg., II, 3; IV Reg., XIV, 6; XXI, 8; XXIII, 25, de même que les Annales des Rois de Juda et d'Israël, celui de I et II Reg. ne fait point de citations.

le poète Lucrèce et Virgile ; il n'a pas non plus ce qu'on a appelé les provincialismes de l'auteur des Juges, qu'on a supposé avoir vécu dans le nord de la Palestine ; il est supérieur à l'auteur des Paralipomènes, qui appartient à l'âge de fer, et aussi à l'auteur des troisième et quatrième livres des Rois, chez qui l'on trouve un certain nombre de chaldaïsmes, tandis qu'on n'a pas pu en découvrir plus de six dans les deux livres de Samuel. Il y a quelques expressions qui lui sont propres ; il est le premier qui appelle Dieu *Dominus exercituum* ou Jéhovah Sabaoth ; mais cette dénomination devient très fréquente à partir de cette époque, et on la retrouve dans les deux derniers livres des Rois, comme dans les autres écrivains de la même époque (1).

467. — Quel est l'auteur des deux premiers livres des Rois ?

L'auteur des livres de Samuel n'est pas nommé dans la Sainte Écriture, non plus que dans Josèphe et la Mischna. La Ghemara de Babylone, la première, et par suite, plusieurs Pères, les attribuent à Samuel, quoiqu'on y lise le récit d'événements postérieurs à la mort de ce prophète, I Reg., xxv, xxviii, etc. Parmi les Juifs et les modernes, quelques-uns ont cru que Samuel était l'auteur des vingt-quatre premiers chapitres du premier livre et que le reste avait été composé par les prophètes Gad et Nathan ; ils s'appuient sur ce passage de I Par., xxix, 29 : *Gesta autem David regis priora et novissima scripta sunt in libro Samuelis Videntis, et in libro Nathan prophetæ atque in volumine Gad Videntis*. Mais rien ne prouve que ce texte s'applique à nos deux premiers livres

(1) Le nom de Dieu des armées ou Sabaoth, ne se lit pas une seule fois dans tout le Pentateuque, Josué, les Juges et Ruth ; il est employé dix fois dans I et II Reg., (I Reg. I, 3, 11 ; IV, 4 ; XV, 2 ; XVII, 45 ; II Reg., v, 10 ; VI, 18 ; VII, 8, 26, 27) ; sept dans III et IV Reg., trois dans les Paralipomènes (I Par., XI, 9 et XVII, 7, 24), mais ces passages de I Par. sont des reproductions littérales de II Reg., v, 10, et VII, 8, 26 ; Ezéchiel n'en a jamais fait usage ; on le rencontre dans les Psaumes ; Isaïe (soixante-deux fois en tout, six fois dans les chapitres XL-LXVI), Jérémie et tous les petits prophètes, semblent avoir préféré cette dénomination à toute autre.

des Rois (1); au contraire plusieurs passages indiquent qu'ils ont été écrits après les événements qu'ils racontent et non par des contemporains, I Reg., VII, 15; IX, 9; XXVII, 6, etc. Aussi d'autres critiques en ont-ils attribué la composition, les uns à David, les autres à Isaïe, Jérémie, Ézéchias ou Esdras. Cependant toutes ces hypothèses ne reposent sur aucun fondement solide : nous ignorons quel en est l'auteur, et tout ce qu'il est permis d'affirmer, c'est qu'ils ont été très probablement rédigés peu de temps après la mort de Salomon, comme nous allons le voir.

468. — Date de la composition des deux premiers livres des Rois.

La plus ancienne mention des livres des Rois se lit seulement, II Mach., II, 13, où nous apprenons que Néhémie, ayant fondé une bibliothèque, y plaça les Actes des rois, τὰ περὶ τῶν βασιλέων, avec les prophètes, etc. Mais les deux livres de Samuel étaient de beaucoup antérieurs à Néhémie; ils datent probablement de l'époque de Roboam. — 1° La distinction qui est faite entre Juda et Israël (2) montre, d'une part, que même la première partie du récit n'est pas antérieure à David, pendant la vie duquel cette distinction commença pour la première fois à s'introduire (3). — 2° D'autre part, l'époque à laquelle s'arrête l'auteur sacré, qui ne raconte pas le règne de Salomon, porte à penser qu'il écrivait sous ce roi ou son successeur. On ne saurait pourtant le placer avant le temps de Roboam, parce qu'il est dit, I Reg., XXVII, 6, que Siceleg appartenait encore de son temps *aux rois de Juda* (4), expres-

(1) Il est d'ailleurs possible que l'auteur des Paralipomènes désigne par livre de Samuel nos deux premiers livres des Rois, selon la dénomination reçue chez les Juifs; mais alors il lui donne ce nom à cause du sujet qu'il traite, et non parce que le dernier juge d'Israël l'avait composé.

(2) I Reg., XI, 8; XVII, 52; XVIII, 16; II Reg., III, 10; XXIV, 1.

(3) II Reg., II, 9-10; V, 1-5; XIX, 41; XX, 2. Comme la mort de David n'est pas racontée à la fin du second livre, quelques critiques ont pensé que l'auteur écrivait tout de suite après, mais nous allons voir que ce fut un peu plus tard. La mort de David est supposée par II Reg., V, 5.

(4) Quelques additions des Septante à II Reg., VIII, 7, et XIV, 27, dans lesquelles Roboam est nommé, sembleraient indiquer clairement,

sion qui prouve que le schisme des dix tribus avait déjà eu lieu.

469. — Des sources des deux premiers livres des Rois.

1° L'auteur n'en indique qu'une, le *Livre des Justes*, d'où il a tiré l'épique de David sur la mort de Saül et de Jonathas (1), mais on peut croire qu'il a eu entre les mains des documents historiques, émanant des prophètes, et auxquels l'auteur des Paralipomènes a puisé comme lui, car les sections, II Reg., VIII-XXIV et I Par., XI-XXI, quoique différant à certains égards dans l'exposition, à cause de la diversité du but poursuivi, concordent parfois mot pour mot, ce qui paraît indiquer une source commune, peut-être celle que mentionne I Par., XXIX, 29, c'est-à-dire les écrits de Samuel et de Gad. — 2° Les livres de Samuel forment d'ailleurs un tout suivi et bien fondu et ne sont pas une compilation indigeste d'anciens matériaux, quelquefois contradictoires, comme l'ont prétendu les rationalistes de nos jours. Nous avons vu que l'auteur a suivi un plan déterminé, n° 465; les contradictions qu'on a voulu relever sont imaginaires, comme nous allons le montrer.

470. — Des contradictions prétendues des deux premiers livres des Rois.

1° Ce qui est dit I Reg., x, 1, que Saül a été *sacré* par Samuel, sur l'ordre de Dieu, n'est pas en opposition, ainsi qu'on

si leur authenticité était constatée, que les deux premiers livres des Rois ont été écrits sous Roboam, après l'invasion de Sésac, roi d'Égypte. Les autres indications chronologiques qu'on lit dans le texte, I Reg., VIII, 8; XII, 2; XXIX, 3, 6, 8; II Reg., VII, 6, ne jettent aucun jour sur la question.

(1) II Reg., I, 18. Le livre des Justes ou du Juste, comme l'appelle le texte hébreu, n'est cité que dans ce passage et Jos., x, 13, à l'occasion du miracle du soleil arrêté. C'était probablement le nom donné à une collection de poèmes nationaux et populaires, qui existait déjà du temps de Josué, et auxquels on ajoutait, au fur et à mesure de leur composition, les chants les plus remarquables. Les Septante ne mentionnent pas ce livre dans Josué, x, 13, ils le nomment seulement dans II Reg., I, 18.

l'a prétendu, avec I Reg., x, 20-25, où Saül est *choisi* par le sort. David fut aussi sacré d'abord par le même prophète et reconnu plus tard par le peuple. Saül est secrètement désigné par Dieu avant de l'être publiquement dans l'assemblée du peuple.

2° Les *deux causes* pour lesquelles les Hébreux désirent un roi, savoir la cupidité des enfants de Samuel, I Reg., viii, 3-5, et les menaces d'invasion des Ammonites, I Reg., xii, 12, 13, ne s'excluent point, comme on l'a affirmé : elles concordent parfaitement ensemble; seulement l'historien ne s'est pas cru obligé de les faire connaître en même temps, mais quand il en a trouvé l'occasion.

3° Une *origine* différente est-elle attribuée, I Reg., x, 11 et xix, 24, au proverbe : *Num et Saul inter prophetas?* — Nullement; le premier passage indique la véritable origine de ce proverbe; le second, à quel moment il fut remis en circulation et devint plus connu.

4° David, I Reg., xvi, 18-22, demeure auprès de Saül pour lui jouer de la cithare; plus tard, quand il a vaincu Goliath, le roi lui demande quelle est sa famille, xvii, 55-58. La conciliation de ces deux passages est jugée difficile; elle a paru impossible, dit-on, aux Septante, puisqu'ils ont supprimé, dans leur traduction, vingt-neuf versets, c'est-à-dire xvii, 12-31 et xvii, 55-xviii, 5. Le P. Houbigant et beaucoup d'autres ont rejeté ces passages comme interpolés. — Leur omission par les Septante ne prouve rien, parce que leur version offre beaucoup d'autres exemples d'additions, de retranchements et de changements, d'où l'on ne peut rien conclure contre la vérité des Livres Saints (1). Quant à la

(1) Le *Codex Vaticanus*, qui est reproduit dans les éditions ordinaires des Septante, ne renferme pas, il est vrai, les passages en question, mais d'autres manuscrits de cette version les contiennent, et on les lisait dans les exemplaires dont se servait l'Église grecque, puisque les commentateurs grecs les ont cités et ont essayé de les expliquer. « Quomodo Saul ignoravit Davidem? demande Théodoret, *Interr.*, XLIII in I Reg., t. XLXXX, col. 567-568. — Duorum alterum est intelligendum, répond-il. Vel quod furore percitus non sentiebat eum pulsantem citharam, vel quod invidia eum in furem verterit, ita ut exacte scire vellet undenam esset. » Ce dernier membre de phrase donne, croyons-nous, la véritable explication. — Procope de Gaza

contradiction, elle n'existe pas, puisque l'auteur lui-même rattache xvii, 12, à xvi, en disant : David, filius viri Ephratæi, *de quo supra dictum est*; hébreu : Ephratai istius. Saül demande quelle est la *famille* de David, *de qua stirpe*, xvii, 55, non qui il est.

5° On allègue aussi comme contradictoires les faits rapportés, I Reg., xxiv et xxvi : David, qui aurait pu tuer Saül, se contente de lui couper le bord de son vêtement dans la caverne d'Engaddi et de lui enlever sa lance et sa coupe à Hachila. — On suppose faussement que les deux chapitres racontent le même fait. Il n'en est rien. David épargna deux fois les jours de Saül, dans des *circonstances très différentes*.

6° Il est dit, I Reg., xv, 35 : *Non vidit Samuel ultra Saul usque ad diem mortis suæ*, et nous lisons cependant I Reg., xix, 24, au sujet de Saül : *prophetavit... coram Samuele*. — Le premier verset cité signifie que Samuel n'alla plus voir Saül pour lui faire visite, mais non qu'il ne le vit plus, même accidentellement, comme dans cette circonstance.

7° Une dernière contradiction qu'on croit découvrir dans

répète à peu près la même chose, *Comm. in l. I Reg., c. xvii, 55, t. LXXXVII, col. 1103* — Hugues de Saint-Victor, dans ses *Adnotationunculæ in II Reg., xvii, t. CLXXV, col. 99*, répond de la manière suivante : « Quomodo Saul hic David ignorat et progeniem ejus quærit, cum superius ad Isai patrem ejus misisse legatur, dicens : Mitte ad me David filium tuum qui est in pascuis, David quoque ad eum venisse et coram eo stetisse, dilectusque ab eo fuisse, et armiger ejus factus asseratur. Sed notandum quod potentes in quotidiana hominum frequentia positi, non omnes circa se conversantes possunt agnoscere : præcipue eos quos nec dignitas personæ commendat, nec diutina conversatio familiares efficit. Quia igitur David puer adhuc et contemptibilis, neque regia familiaritate dignus brevi tempore cum Saule manserat, non mirum est si eundem modo ad tam egregium opus procedentem diligentius notatum ignorat. Nam quod prius eum ad Isai patrem ejus mittens ex nomine vocat, nequaquam notitiæ adscribendum est, quia eo nomine illum vocat quod ex relatione suggerentium didicit. Non autem ex præcedentis notitia familiaritatis agnovit. » — I Reg., xvii, 54, donne lieu à une nouvelle difficulté. « Cum nondum habitasset Hierosolymis, quomodo in hanc urbem intulit [David] caput alienigenæ? — Jebusæi quidem adhuc eam inhabitabant : eis autem terrorem incussurus, ostendit illis caput viri insignis fortitudinis. » Théodoret, *Interr. LXII in I Reg., col. 567*.

les deux premiers livres des Rois est relative au *récit de la mort de Saül*. I Reg., xxxi, 2-6 et II Reg., i, 2-12, ne sauraient avoir été écrits, dit-on, par le même écrivain, puisqu'ils contiennent deux versions différentes du même événement. — Il est vrai que les deux récits sont inconciliables, mais c'est parce que le premier raconte les choses telles qu'elles se sont passées en effet, et que le second est une *invention* de l'Amalécite(1). L'historien rapporte les mensonges de l'Amalécite, parce qu'ils ont été dits : que conclure de là contre sa véracité ou contre l'unité de composition? Évidemment rien.

§ II. — DES DEUX DERNIERS LIVRES DES ROIS.

Contenu et division. — But de l'auteur. — Auteur. — Sources. — Véracité. — Contradictions prétendues. — Difficultés chronologiques. — Tableau chronologique comparé des rois de Juda et d'Israël.

471. — Contenu et division des III^e et IV^e livres des Rois.

Ces deux livres n'en forment réellement qu'un, partagé en deux par les Septante et par la Vulgate. Ils contiennent l'histoire de 427 ans, selon la chronologie ordinairement reçue, c'est-à-dire depuis l'avènement de Salomon, en 1015, jusqu'à la destruction du temple, en 588 (2). On leur a donné le nom de livres des Rois, parce qu'ils s'occupent principalement de l'histoire des rois depuis la mort de David jusqu'à la captivité. Ils se partagent en trois sections : 1^o règne de Salomon, III Reg., i-xi (1015-975); 2^o histoire des royaumes séparés de Juda et d'Israël, III Reg., xii-IV Reg., xvii (975-721); 3^o histoire du royaume de Juda depuis la ruine du royaume d'Israël jusqu'à la captivité de Babylone,

(1) La plupart des interprètes anciens et modernes n'ont vu que des mensonges dans le récit de la mort de Saül tel qu'il est fait par l'Amalécite. Théodoret, répondant à ceux qui reprochaient à David d'avoir tué le messager qui lui avait annoncé la mort de son rival, dit, entre autres choses, pour le justifier : *Verbis quoque addiderat mendacium, se nominans occisorem Saulis. In librum II Regnorum. Interr. I, t. LXXX, col. 598.* Procope de Gaza s'exprime ainsi : *Fingit, quanquam frustra, se Saulem interfecisse. In lib. II Regum, I, 15, t. LXXXVII, pars 1^a, col. 1119.* « Nous ne doutons pas, dit Calmet, *In I Reg., xxxi, 4, p. 349,* que ce que raconte l'Amalécite à David,... ne soit absolument faux. »

(2) En ne tenant pas compte de l'épisode de la sortie de prison de Jéchonias, en 561, IV Reg., xxv, 27-30.

IV Reg., xviii-xxv (721-588). Ils commencent là où s'arrêtent les deux livres de Samuel, mais ils forment une œuvre indépendante et complète, comme le prouvent l'unité du plan, la manière particulière de présenter les faits et le style propre de l'écrivain, n° 466.

472. — But et plan de l'auteur des III^e et IV^e livres des Rois.

1^o Le *but* de l'auteur est de montrer l'accomplissement de la promesse de Dieu à David : *Cumque completi fuerint dies tui et dormieris cum patribus tuis, suscitabo semen tuum post te, quod egredietur de utero tuo, et firmabo regnum ejus. Ipse ædificabit domum nomini meo, et stabiliam thronum regni ejus usque in sempiternum. Ego ero ei in patrem et ipse erit mihi in filium : qui si inique aliquid gesserit, arguam eum in virga virorum, et in plagis filiorum hominum. Misericordiam autem meam non auferam ab eo, sicut abstuli a Saul, quem amovi a facie mea*, II Reg., vii, 12-15.

2^o Nous voyons tour à tour les rois fidèles à Dieu récompensés de leur fidélité et les infidèles punis de leurs péchés, mais non rejetés comme Saül. Les fautes de Salomon sont châtiées en la personne de son fils Roboam qui perd dix tribus, mais conserve Jérusalem et la tribu de Juda. Les successeurs de Roboam portent aussi le poids de leurs iniquités ou sont protégés par le Seigneur, selon qu'ils le méritent. Israël expie par la déportation son incurable idolâtrie; Juda satisfait à la vengeance divine par la captivité de Babylone.

3^o Pour rendre visible l'intervention de la Providence dans le gouvernement de son peuple, l'auteur des derniers livres des Rois fait surtout des extraits d'ouvrages antérieurs plus développés, mais en les coordonnant et les disposant selon le plan qu'il s'était tracé, de manière à produire une œuvre pleine d'unité. La *marche* qu'il suit est toujours *uniforme* : il décrit le commencement, le caractère et la fin de chaque règne; il indique la mort et la sépulture de chaque roi en termes à peu près identiques (1); il apprécie les actions des princes

(1) Cf., pour la mort et la sépulture, III Reg., xi, 43; xiv, 20, 31; xv, 8, 24; xxii, 51; IV Reg., viii, 24; xiii, 9; xiv, 29; xv, 7, 38; xvi,

d'après la loi de Moïse (1) et marque avec soin la chronologie (2).

473. Auteur des deux derniers livres des Rois.

Le Talmud, n° 29, et un grand nombre d'anciens commentateurs ont regardé Jérémie comme l'auteur du troisième et du quatrième livre des Rois. Plusieurs modernes adoptent cette opinion, en se fondant sur la ressemblance de langage et d'idées qu'on remarque entre cet ouvrage et les écrits du prophète; la fin de IV Reg., xxiv, 18-xxv, et celle de Jérémie, lII, par exemple, sont les mêmes (3). Cette opinion, sans être

20; xx, 21; xxi, 18; xxiv, 5 (hébreu, 6). — Pour le caractère des rois de Juda : III Reg., xv, 3, 11; xxii, 43; IV Reg., xii, 2-3; xiv, 3; xv, 3, 34; xviii, 3; xxii, 2 et xvi, 2; xxi, 2, 20; xxiii, 37; xxiv, 9, 19; des rois d'Israël : III Reg., xiv, 8; xv, 26, 24; xvi, 19, 26, 30 et sq.; xxii, 53; IV Reg., iii, 3; xi, 29, 31; xiii, 2, 11; xiv, 24; xv, 9, 18, 24, 28; xvii, 21 sq. — Sur Jérusalem et le temple, III Reg., viii, 16, 29; ix, 3; xi, 36; xiv, 2; IV Reg., xxi, 4, 7; xxiii, 27. — Sur la fidélité à Dieu, III Reg., viii, 61; xi, 4; xv, 3, 14; IV Reg., xx, 3.

(1) III Reg., ii, 3; iii, 14; vi, 12 sq.; viii, 53, 61; ix, 4, 6; xi, 33, 38; IV Reg., x, 31; xiv, 6; xvii, 13, 15, 34, 37; xviii, 6; xxi, 8; xxii, 8 sq.; xxiii, 3, 21, 24 sq.

(2) III Reg., ii, 11; vi, 1, 37, 38; vii, 1; viii, 2, 65, 66; ix, 10; xi, 42; xiv, 20, 21, 25; xv, 1, 2, 9, 10, 25, 33; xvi, 8, 10, 15, 23, 29; xviii, 1; xxii, 1, 2, 41, 42, 52; IV Reg., i, 17; iii, 1; viii, 16, 25, 26; ix, 29; x, 36; xi, 3, 4; xii, 1, 6; xiii, 1, 10; xiv, 1, 2, 17, 23; xv, 1, 2, 8, 13, 17, 23, 27, 30, 32, 33; xvi, 1, 2; xvii, 1, 5, 6; xviii, 1, 2, 9, 10, 13; xxi, 1, 19; xxii, 1, 3; xxiii, 23, 31, 36, xxiv, 1, 8, 12, 18; xxv, 1, 3, 8, 25, 27.

(3) Les rapprochements qu'on peut faire entre III-IV Reg. et Jérémie sont nombreux : III Reg., ix, 8-9 et Jer., xxii, 8; IV Reg., xvii, 13-14 et Jer., vii, 13-24; IV Reg., xxi, 12 et Jer., xix, 3, etc. Les événements mentionnés dans le récit concis des Rois, sont principalement ceux que Jérémie connaissait personnellement. La famine de IV Reg., xxv, 3, avait failli coûter la vie à Jérémie, xxxviii, 9. La prise de Jérusalem, la fuite et l'arrestation de Sédécias, le jugement et la punition de ce roi et de ses fils, sont racontés en termes presque identiques, IV Reg., xxv, 1-7 et Jer., xxxix, 1-7. Il en est de même de l'incendie du temple et du palais royal, ainsi que de la déportation à Babylone des fugitifs et des habitants survivants de la capitale de la Judée. La connaissance détaillée qu'a le narrateur de tout ce que fit Nabuzardan, IV Reg., xxv, 11, 12, 18-21, est expliquée par Jérémie, xxxix, 10-14, xl, 1-5, où nous lisons que le prophète fut un des captifs emmenés jusqu'à Rama par ce personnage. L'énumération des vases sacrés du temple pillés par les Chaldéens, IV Reg., xxv, 14-15, correspond parfaitement

certaine, est très vraisemblable, car elle a pour elle la tradition en même temps que la similitude du style (1).

474. — Sources des deux derniers livres des Rois.

1° L'auteur indique lui-même ses sources. C'est, pour le règne de Salomon, *Liber verborum dierum Salomonis*, III Reg., XI, 41; pour l'histoire des rois de Juda, *Liber sermonum dierum regum Juda*, III Reg., XIV, 29; XV, 7, 23; XXII, 46; IV Reg., VIII, 23, etc.; pour celle des rois d'Israël, *Liber verborum dierum regum Israël*, III Reg., XIV, 19; XV, 31; XVI, 5, 14, 20, 27; XXII, 39; IV Reg., I, 18; X, 34, etc. Rien ne porte à croire qu'il ait eu d'autres documents entre les mains.

2° Nous pouvons conclure de ces renvois qu'à partir du règne de David, I Par., XXVII, 24, on avait rédigé régulièrement les annales de chaque roi. Sous David et sous Salomon, elles reçurent le nom du prince dont elles retraçaient l'histoire; mais, après eux, elles portèrent le titre général d'Annales des rois de Juda pour les descendants de David, et d'Annales des rois d'Israël pour les rois des dix tribus. Elles étaient beaucoup plus développées que les livres qui nous ont été conservés, puisque ces derniers y renvoient constamment pour les détails. Celles des rois d'Israël s'étendaient jusqu'à Phacée, IV Reg., XV, 31, et celles des rois de Juda jusqu'à Joakim, IV Reg., XXIV, 5. Elles étaient rédigées par les historiographes royaux ou bien par les prophètes (2).

à la prophétie de Jérémie à ce sujet, Jer., XXVII, 19-22. L'histoire de Godolias et la fuite des Juifs en Égypte, IV Reg., XXV, 22-26, n'est que l'abrégé de ce que le prophète raconte plus longuement, Jer., XL; XLIII, 7. L'historien s'arrête précisément au moment où Jérémie fut emmené en Égypte. Les quatre derniers versets seuls, IV Reg., XXV, 27-30, relatifs à Jéchonias, dépassent cette époque; ils ont pu être ajoutés plus tard par Jérémie. Cf. aussi IV Reg., XXIV, 13 et 14, et Jer., XXVII, 18-20; XXVIII, 3-6; XXIV, 1; IV Reg., XXIV, 3-4 et Jer., II, 34; XIX, 4-8, etc.; IV Reg., XXIV, 2 et Jer., XXV, 9, 20-21; IV Reg., XXI, 10-13, et Jer., VII, 15; XV, 4; XIX, 3-4, etc.

(1) Pour la ressemblance du style, comparer : IV Reg., XVII, 14, à Jer., VII, 26; III Reg., IX, 8, à Jer., XXII, 8; IV Reg., XXIV-XXV, à Jer., LIII; III Reg., II, 4; VIII, 25; IX, 5, à Jer., XXIII, 17; XIII, 13; XVII, 25; IV Reg., XXI, 12, à Jer., XIX, 3.

(2) II Reg., VIII, 16; XX, 24; III Reg., IV, 3; IV Reg., XVIII, 18, 37;

475. — De la véracité des deux derniers livres des Rois.

L'exactitude des livres des Rois par rapport aux événements politiques est universellement reconnue, et la découverte des inscriptions assyriennes, dans ces dernières années, l'a confirmée d'une manière éclatante. La seule partie de cette histoire sacrée qui soit attaquée par les ennemis de la foi est celle qui raconte la mission des prophètes, leurs prédictions et leurs miracles : ils les traitent de mythes ou de légendes, mais sans autres motifs que la négation du surnaturel, oubliant ou ne voulant pas admettre que Dieu peut révéler à l'homme un avenir qui pour lui est sans voiles, et commander à la nature dont il est l'auteur (1).

476. — Des prétendues contradictions des deux derniers livres des Rois.

On a essayé de contester leur véracité en y signalant des

I Par., XVIII, 15; II Par., XXXIV, 8; Is., XXXVI, 3, 22. Ces annales étaient aussi rédigées par les prophètes, I Par., XXIX, 29; II Par., IX, 29; XXIX, 25.

(1) Le texte reçu des Septante offre des variantes qui le distinguent du texte hébreu et de notre Vulgate, laquelle reproduit fidèlement ce dernier. Elles consistent en transpositions, en omissions et en additions. 1° Les principales *transpositions* sont les suivantes ; III Reg., II, 36-46, est placé après III, 1; — III Reg., IV, 20-25, 2-6, 26, 24, sont reliés ensemble et précèdent III Reg., III, 2-28, mais ces passages sont répétés pour la plupart à la place qu'ils occupent dans l'original; — III Reg., III, 1; IX, 16, 17, sont unis ensemble et placés entre IV, 34, et V, 1; — III Reg., VII, 1-12, est placé après VII, 51; — III Reg., VIII, 12-13, est placé après 53; — IX, 15, 22, après X, 22; — XI, 43 et XII, 1, 2, 3, est dispersé, XI, 43, 44; XII, 1-3; — XIV, 1-21, est au milieu de la longue addition faite au ch. XII; — XXII, 42-50 est placé après XVI, 28; — XX et XXI sont transposés; — IV Reg., III, 1-3, est après IV Reg., I, 18. — 2° Les *omissions* sont peut nombreuses : III Reg., VI, 11-14 est entièrement omis, 37-38 à peine indiqué au commencement du ch. III; — III Reg., XV, 6, manque, ainsi que les dates du règne d'Asa, XVI, 8 et 15, et çà et là quelques mots sans importance. — 3° Voici les principales *additions* : la fontaine de Salomon, dans le temple, III Reg., après II, 35, ou III, 1; — la chaussée ou *δυναστεύματα* du Liban, III, 46; — l'allusion au soleil dans la prière de Salomon à la dédicace du temple, VIII, 12-13, Septante après 53; — un long passage sur Jéroboam intercalé XII, entre 24 et 25; — XV, 8; — XVI, 22; — XI, 29; — XVII, 1, etc.

contradictions apparentes. — 1° Le ch. xi, 28, de III Reg., dit-on, est en opposition avec III Reg., ix, 22, parce que le premier passage suppose que les Israélites étaient assujettis aux corvées, tandis que le second dit formellement qu'ils en étaient exempts. — III Reg., ix, 22, dit que Salomon n'imposa à aucun Israélite les travaux des esclaves, mais non qu'il ne leur imposa aucune corvée ou charge publique; III Reg., xi, 28, parle seulement des charges publiques. — 2° Une localité différente est indiquée pour l'expiation du meurtre de Naboth, III Reg., xxi, 19 et xxii, 37-38. Dans le premier passage, Élie dit à Achab : *In loco hoc* [à Jezraël], *in quo linxerunt canes sanguinem Naboth, lambent quoque sanguinem tuum*. Dans le second, xxii, 37-38, l'historien raconte au contraire : *Mortuus est autem rex (Achab) et perlatus est in Samariam, sepelieruntque regem in Samaria et laverunt currum ejus in piscina Samariæ, et linxerunt canes sanguinem ejus..., juxta verbum Domini quod locutus fuerat*. De plus, IV Reg., ix, 25-26, nous lisons : *Tolle, projice eum* [Joram] *in agro Naboth, juxta verbum Domini*. — Jéhu, qui prononce ces dernières paroles, rapporte la prophétie d'Élie sur la ruine de la maison d'Achab seulement quant au sens; les menaces de Dieu avaient été tempérées par suite de la pénitence d'Achab, III Reg., xxi, 27-29; le Seigneur avait annoncé qu'il n'exécuterait toutes ses vengeances que contre le fils du coupable, Joram, ib., 29, et la prophétie ainsi restreinte fut exactement accomplie sur la personne de Joram, fils d'Achab, IV Reg., ix, 24-26.

477. — Difficultés chronologiques des deux derniers livres des Rois.

Nous avons observé, n° 472, 3°, que l'auteur marque avec soin les données chronologiques; cependant la conciliation des différentes dates qu'il fournit est extrêmement malaisée, et elle suscite même des difficultés qui n'ont pas été jusqu'ici définitivement résolues. Si l'on additionne le total des règnes des rois d'Israël d'une part, et des rois de Juda de l'autre, depuis la première année de Roboam, où commence le

schisme des dix tribus, jusqu'à la sixième année d'Ézéchias, qui fut la dernière du royaume d'Israël, IV Reg., XVIII, 40, on trouve pour les premiers 240 ans seulement et pour les seconds 261. Les deux listes sont ainsi en désaccord d'une vingtaine d'années. On a imaginé de nombreux systèmes pour les concilier ensemble, et on a généralement allongé celle des rois d'Israël en admettant, dans l'histoire des schismatiques, un ou deux interrègnes. La découverte d'un canon chronologique assyrien vient d'augmenter encore l'embarras des exégètes, car pour le faire cadrer avec les chiffres des livres des Rois, il faudrait réduire ces derniers d'une quarantaine d'années. Ces divergences s'expliquent soit par des fautes de copistes dans la transcription des nombres, soit par des causes inconnues. Dans l'impossibilité où l'on est actuellement de résoudre le problème, voici le tableau de la chronologie le plus communément reçue (1) :

(1) S. Jérôme, répondant au prêtre Vitalis, qui lui avait écrit au sujet de certaines difficultés de chiffres, lui disait : « In rebus obscuris, diversas ponimus opiniones... Relege omnes et Veteris et Novi Testamenti libros, et tantam annorum reperies dissonantiam, et numerum inter Judam et Israël, id est, inter regnum utrumque, confusum, ut hujusmodi hærere quæstionibus, non tam studiosi quam otiosi hominis esse videatur. » *Ep.* LII, 5, t. XXII, col. 675-676. Voici quelques-uns des systèmes imaginés pour concilier les chiffres divergents de la chronologie des rois. En rectifiant le total par les synchronismes, on a, pour les rois de Juda, 257 ans, et pour ceux d'Israël, 238. Afin de combler la différence de 19 ans, on admet communément qu'il y a eu deux interrègnes ou périodes d'anarchie dans le royaume d'Israël : un premier interrègne de 11 ans entre Jéroboam II, la 27^e année d'Ozias, et l'avènement de Zacharie, la 38^e année d'Ozias, et un second interrègne de 8 ou 9 ans, entre la mort de Phacée, la 4^e année d'Achaz, et l'avènement d'Osée, la 12^e année d'Achaz. Des critiques récents ont imaginé d'autres explications : Ewald admet une divergence de 21 ans et donne 53 ans à Jéroboam II, 29 à Phacée, au lieu de 41 et de 20; Thenius suppose, pour ces deux règnes, une durée de 51 et de 30 ans (𐤀𐤍 pour 𐤀𐤓 et 𐤇 pour 𐤇); J. von Gumpach, réduisant le total à 241 ans, attribue 29 ans à Phacée et conserve les 41 de Jéroboam II; Bunsen donne 61 ans à ce dernier sans rien changer à Phacée; Movers réduit à 233 ans la durée du royaume d'Israël et fait régner Joram avec Josaphat pendant 4 ans, Ozias avec Amasias, 12 ans, Joatham avec Ozias, 14 ans, etc.

478. — Tableau chronologique con

DATES BIBLIQUES.	ANNÉE DU ROI de Juda précédent	DURÉE du RÈGNE.	ROIS D'ISRAEL.	COMMENCEMENT DU RÈGNE.		
				Petau	Clinton	W
III Reg. xiv, 20	—	22	Jéroboam I	975	976	9
—	—	—	—	958	959	9
—	—	—	—	955	956	9
xv, 25	2 ^e	2	Nadab	954	955	9
xv, 33	3 ^e	24	Baasa	953	954	9
xvi, 8	26 ^e	2	Ela	930	930	9
xvi, 15	27 ^e	7 jours	Zambri	929	930	9
xvi, 23	31 ^e	12	Amri	929	930	9
xvi, 29	38 ^e	22	Achab	917	919	9
—	—	—	—	912	915	9
xxii, 52 IV Reg.	17 ^e	2	Ochozias	898	896	8
iii, 1	18 ^e	12	Joram	896	895	8
—	—	—	—	889	891	8
—	—	—	—	885	884	8
x, 36	—	28	Jéhu	884	883	8
—	—	—	—	878	877	8
xiii, 1	23 ^e	17	Joachaz	856	855	8
xiii, 10	37 ^e	16	Joas	840	839	8
—	—	—	—	838	837	8
xiv, 23	15 ^e	41	Jéroboam II	824	823	8
—	—	—	—	809	808	8
—	—	11	Interrègne	—	—	—
xv, 8	38 ^e	6 mois	Zacharie	772	771	7
xv, 13	—	1 mois	Sellum	772	770	7
xv, 17	39 ^e	10	Manahem	771	770	7
xv, 23	50 ^e	2	Phacéia	761	759	7
xv, 27	52 ^e	20	Phacée	759	757	7
—	—	—	—	757	756	7
—	—	—	—	741	741	7
—	—	9	Second interrègne . .	—	—	—
xvii, 1	12 ^e	9	Osée	729	730	7
—	—	—	—	727	726	7
xviii, 10	6 ^e	—	Prise de Samarie . .	721	721	7
				698	697	6
				643	642	6
				641	640	6
				610	609	6
				610	609	6
				599	598	5
				599	598	5
				589	587	5

is de Juda et d'Israël.

ROIS DE JUDA.	DURÉE du RÈGNE.	ANNÉE DU ROI d'Israël précédent	DATES BIBLIQUES.
am	17	—	III Reg., xiv, 21; II Par., xii, 13.
.	2	18 ^e	III Reg., xv, 2; II Par., xiii, 2.
.	41	20 ^e	III Reg., xv, 10; II Par., xvi, 13
.	—	—	—
.	—	—	—
.	—	—	—
.	—	—	—
.	—	—	—
ahat	25	4 ^e	III Reg., xxii, 42; II Par., xx, 31.
.	—	—	—
n	8	5 ^e	IV Reg., viii, 17; II Par., xxi, 20.
zias	1	12 ^e	IV Reg., viii, 26; II Par., xxii, 2.
lie	6	—	IV Reg., xi, 3; II Par., xxii, 12.
.	40	7 ^e	IV Reg., xii, 1; II Par., xxiv, 1.
.	—	—	—
.	—	—	—
zias	29	2 ^e	IV Reg., xiv, 1; II Par., xxv, 1.
.	—	—	—
s ou Azarias . . .	52	27 ^e	IV Reg., xv, 2; II Par., xxvi, 3.
.	—	—	—
.	—	—	—
.	—	—	—
.	—	—	—
am	16	2 ^e	IV Reg., xv, 33; II Par., xxvii, 1.
z	16	17 ^e	IV Reg., xvi, 2; II Par., xxviii, 1.
.	—	—	—
.	—	—	—
hias	29	3 ^e	IV Reg., xviii, 2; II Par., xxix, 1.
.	—	—	—
assé	55	—	IV Reg., xxi, 1; II Par., xxxiii, 1.
n	2	—	IV Reg., xxi, 19; II Par., xxxiii, 21.
s	31	—	IV Reg., xxii, 1; II Par., xxxiv, 1.
haz	3 mois	—	IV Reg., xxiii, 31; II Par., xxxvi, 2.
im	11	—	IV Reg., xxiii, 36; II Par., xxxvi, 5.
onias ou Joachin .	3 mois	—	II Par., xxxvi, 9.
ecias	11	—	IV Reg., xxiv, 18; II Par., xxxvi, 11.
e de Jérusalem .	—	—	IV Reg., xxv, 8; Jer., xxxix, 2

ARTICLE II.

Histoire des Rois.

479. — Division de cet article; utilité de l'étude de l'histoire des Rois.

1° Nous diviserons cet article, selon la division même des quatre livres des Rois, n^{os} 464 et 471, en six paragraphes : 1° enfance et judicature de Samuël, I Reg., i-xii; 2° règne de Saül, I Reg., xiii-xxxı; 3° règne de David, II Reg., i-xxiv; 4° règne de Salomon, III Reg., i-xı; 5° histoire des royaumes séparés de Juda et d'Israël, III Reg., xii-IV Reg., xvii; 6° histoire du royaume de Juda depuis la ruine de royaume d'Israël jusqu'à la captivité de Babylone, IV Reg., xviii-xxv.

2° Les Pères ont fait ressortir l'utilité de l'étude de l'histoire des Rois : *Suavis est [historia Regum] in superficie litteræ, altior in typis allegoriæ, moribus instruendis utilis, lucida in exemplis adhibendis*, dit S. Grégoire le Grand (1).

§ I. — ENFANCE ET JUDICATURE DE SAMUEL, I Reg., i-xii.

Place de la vie de Samuel dans l'histoire des Rois. — Héli. — Origine de Samuel. — Cantique d'Anne. — Mission du dernier juge d'Israël.

480. — Place de la vie de Samuel dans l'histoire des Rois; Héli.

1° L'histoire de Samuel est placée au commencement de celle des Rois, 1° parce qu'il ménagea la transition du régime patriarcal au régime monarchique en exerçant une sorte de pouvoir central et en rendant la justice à toutes les tribus, I Reg., vii, 15-17, ce qui habitua Israël au gouvernement d'un seul, et 2° parce qu'il donna à son peuple Saül, son premier roi, ix-xı.

2° Ce que nous savons de la vie d'Héli, auprès de qui s'écoula son enfance, est mêlé à sa propre biographie. Héli fut juge pendant quarante ans, I Reg., iv, 18; nous ignorons du reste en quoi consista positivement sa judicature. Il nous

(1) S. Greg. Mag., *In. primum Regum proœmium*, n^o 4, t. LXXIX, col. 20. Voir tout le *Proœmium*. Cf. S. Aug., *De Civit. Dei*, XVII, 1, t. XLI, col. 523-524; *Contra Faustum*, XII, 33-35, t. XLII, col. 271-272.

apparaît pour la première fois dans un âge avancé, sous l'aspect d'un vieillard plein de bonté, qui s'acquitte avec piété de ses fonctions pontificales, I Reg., I, 12, 17; II, 20; III, 18, mais ternit ses vertus par une faiblesse excessive à l'égard de ses enfants, II, 22-25. Il en fut puni par la mort de ses fils coupables, et surtout par la perte de l'arche qui fut prise dans une guerre par les Philistins. Ce dernier malheur lui fut plus sensible que la perte même d'Ophni et de Phinée; la douleur qu'il ressentit le fit tomber à la renverse, et il se tua dans sa chute, IV, 13-18.

481. — Origine de Samuel; cantique d'Anne, sa mère.

Samuel était de la tribu de Lévi, I Par., VI, 22-23; son père Elcana habitait les montagnes d'Éphraïm, I Reg., I, 1. Sa naissance fut le fruit des prières d'Anne, sa mère. Elle menait presque, ce semble, la vie d'un Nazaréen, I Reg., I, 15, et fut douée du don de prophétie, II, 1-10. Elle remercia Dieu de lui avoir donné un fils, par un cantique, le premier de ce genre que nous rencontrons dans les Livres Saints. On en a contesté l'authenticité à cause de l'allusion finale à la royauté, laquelle n'existait pas encore de son temps, 7. 10. Il serait à la rigueur possible que, comme on l'a fait pour plusieurs psaumes, par exemple, pour le psaume L, 20-21, on y eût ajouté plus tard quelques mots pour s'en servir comme d'un chant et d'une prière dans quelque circonstance particulière, mais la plupart des interprètes catholiques voient dans ce verset une prophétie messianique :

Dominum formidabunt adversarii ejus,
Et super ipsos in cœlis tonabit;
Dominus judicabit fines terræ,
Et dabit imperium regi suo,
Et sublimabit cornu Christi sui. I Reg., II, 10.

C'est pour la première fois que le nom de Messie ou Christ apparaît dans la Sainte Écriture. « Le paraphraste chaldéen et les meilleurs interprètes, dit Calmet, *hoc loco*, entendent ceci du Messie et de son royaume sur l'Église. *Il donnera la force à son roi*, dit Jonathan, *et il multipliera le royaume de*

son Messie. On l'explique aussi de David, qui a été une des plus expressives images de Jésus-Christ. Anne, ou plutôt le Saint-Esprit, pouvait avoir en vue en même temps ces deux grands objets : le changement de l'état présent des Hébreux de patriarcal en monarchique, et le règne glorieux du Messie. Il semble que Zacharie, père de S. Jean-Baptiste, faisait allusion à cet endroit, lorsqu'il disait : *Erexit cornu salutis nobis in domo David pueri sui, sicut locutus est per os sanctorum qui a sæculo sunt prophetarum ejus.* »

Les sentiments exprimés par Anne dans son cantique sont si beaux que la Sainte Vierge se les est appropriés en partie dans son *Magnificat* (1).

482. — Mission de Samuel.

Samuel, consacré à Dieu par sa mère, était appelé à jouer un rôle très important dans l'histoire d'Israël, beaucoup moins par les victoires qu'il remporta sur les Philistins et par les jugements qu'il rendit dans les cas litigieux, que par les changements qui datent de son époque et dont il fut l'agent principal.

1^o Il est le premier des *prophètes*, I Reg., III, 20, dans la succession régulière de ces hommes extraordinaires, que Dieu fit apparaître dès lors sans interruption, pendant plusieurs siècles, pour servir de contrepoids à la royauté et pour être, parmi les enfants de Jacob, ses représentants, ses interprètes, ses ministres, les gardiens et les défenseurs de la religion. *Ex quo sanctus Samuel propheta cæpit*, dit S. Augustin, *et deinceps donec populus Israel in Babyloniam captivus veheretur, ... totum est tempus prophetarum* (2). Moïse et Débora

(1) Cf. I Reg., II, 1 et Luc, I, 46; I Reg., II, 4-5 et Luc, I, 51-53; I Reg., II, 7-8 et Luc, I, 52, 48. Pour tout ce qui regarde le cantique d'Anne, voir M^{sr} Meignan, *Les prophéties contenues dans les deux premiers livres des Rois*, 1878, p. 71-102. — S. Augustin a commenté ce cantique, *De Civ. Dei*, l. XVII, c. IV, t. XLI, col. 526-532. — Sur la piété d'Anne, on peut voir S. J. Chrys., *De Anna sermones quinque*. t. LIV, col. 631-676.

(2) S. Aug., *De Civ. Dei*, l. XVII, c. 1, t. XLI, col. 523. On peut voir tout ce chapitre, intitulé : *De temporibus Prophetarum*. Cf. Act., III, 24; XIII, 20; I Reg., IX, 9, 11, 18, 19; I Par., IX, 22; XXVI, 28; XXIX, 29.

avaient été prophètes, mais c'est seulement à Samuel que s'ouvre cette série continue de personnages merveilleux devant lesquels vont souvent s'éclipser les rois eux-mêmes. Cette qualité de prophète, d'inspiré de Dieu, lui acquit, beaucoup plus encore que son titre de juge, l'influence si considérable qu'il exerça sur Israël.

2° Non seulement il fut prophète; mais il créa les *écoles de prophètes*; du moins c'est de son temps qu'elles apparaissent pour la première fois, I Reg., x, 5, 10. Ceux qui en faisaient partie formaient une sorte de réunion ou communauté que les Septante appellent *église*, et la Vulgate, *grex*, *cuneus*, I Reg., x, 5, 10. Ils avaient un supérieur (*Samuel stantem super eos*, I Reg., xix, 20), auquel on donnait le nom de Père, I Reg., x, 12, ou de Maître, IV Reg., ii, 3, et ils étaient appelés fils des prophètes, IV Reg., vi, 4. Ils s'appliquaient à louer Dieu, I Reg., x, 5, 10; xix, 20-24; I Par., xxv, 1, 6; leur principale étude était sans doute celle de la loi. Leur nombre variait, selon les circonstances. Cf. III Reg., xviii, 4; xxii, 6; IV Reg., ii, 16. Leur chef était vraisemblablement consacré par l'onction sainte, comme le fut Élisée, III Reg., xix, 16; cf. Is., lxi, 1; Ps. civ, 15. Ils ne prédisaient pas tous l'avenir (1), mais c'est là que furent élevés plusieurs de ceux dont Dieu fit, dans la Terre Promise, les organes de ses volontés. Samuel est ainsi le premier fondateur des institutions régulières d'instruction religieuse. Il les établit dans sa propre résidence, à Rama, dans des habitations rustiques que le texte sacré appelle *Nayoth*, I Reg., xix, 19; xx, 1, analogues peut-être aux cabanes de feuillage qu'avaient plus tard les disciples d'Élisée près du Jourdain, IV Reg., vi, 4. Le texte sacré ne nous a pas conservé l'histoire suivie des écoles de prophètes, mais nous savons qu'elles se perpétuèrent et nous en trouvons

(1) Nous lisons dans l'histoire de Saül : *Num et Saul inter prophetas?* I Reg., x, 11, 12; xix, 24. Cf. n° 470, 3°. — Le mot *prophète* ne s'entend pas ici de celui qui prédit l'avenir ou reçoit l'inspiration prophétique; il signifie simplement celui qui se livre aux exercices religieux des disciples des prophètes. Cf. I Reg., x, 5; xviii, 10; I Par., xv, 27; xxv, 1.

longtemps après à Béthel, IV Reg., II, 3 ; à Jéricho, IV Reg., II, 5 ; à Galgala, IV Reg., IV, 38, et ailleurs, IV Reg., VI, 4. Cf. III Reg., XVIII, 4, etc.

3° Le fondateur des écoles de prophètes fut aussi le *fondateur de la royauté* en Israël : il sacra Saül, au nom de Dieu, et le réprouva, montrant en lui ce que ne devait pas être le monarque hébreu ; il sacra aussi David, le chef de la dynastie de Juda, le père du Messie et le modèle du roi selon le cœur de Dieu, malgré quelques écarts. Il ne vit pas régner David ; d'autres prophètes devaient continuer auprès de ce prince l'œuvre qu'il avait inaugurée ; mais en face de Saül, dont un homme d'un grand caractère et d'une puissante autorité déjà acquise pouvait seul dominer le caractère violent, impétueux et mobile, il représenta l'indépendance de la loi morale et la volonté divine, supérieure à tous les caprices des souverains. Lorsqu'il adresse à Saül cette parole si profonde : *Melior est obediencia quam victimæ et auscultare magis quam offerre adipem arietum*, I Reg., xv, 22, il nous montre quel rôle vont jouer les prophètes à la cour des rois, en même temps que, par ce mot, le fondateur des écoles prophétiques nous prépare de loin aux révélations de l'Évangile.

§ II. — RÈGNE DE SAUL (1095-1055), I Reg., XIII-XXXI.

Caractère général. — Débuts et actions glorieuses. — Déclin et chute.

483. — Caractère général du règne de Saül.

1° Le règne de Saül se compose de deux parties complètement différentes : la première nous le montre tout à la fois l'élu de Dieu et l'élu du peuple, parvenant au trône non par usurpation ni par voie de conquête, mais par la volonté libre et le consentement de tous les intéressés, et répondant aux vœux de Dieu sur sa personne : c'est la période glorieuse du début, I Reg., IX-XI ; XIII, 1-5, 15-23 ; XIV. La seconde partie nous le fait voir infidèle à sa mission, désobéissant aux ordres de Dieu, rejeté par lui et se précipitant à sa ruine, XV-XXXI.

2° Ces deux moitiés de l'histoire du premier roi des Hébreux

paraissent contradictoires et inconciliables. Pourquoi est-il l'élu de Dieu, s'il doit manquer à sa vocation, ou pourquoi manque-t-il à sa vocation, si Dieu l'y a appelé ? Nous rencontrons ici le même mystère que dans la vie du traître Judas. Le choix divin ne détruit pas la liberté humaine ; la grâce ne s'impose pas ; même celui que le Seigneur désigne peut être entre ses mains un instrument indocile et rebelle. La Providence sait d'ailleurs tirer le bien du mal. Saül prépara David. David fut le vrai type du roi théocratique, mais il n'aurait jamais été ce qu'il fut, si son prédécesseur n'avait été victime de sa révolte. Il fallait que le premier roi d'Israël fût un exemple pour tous ceux qui devaient venir après lui, et qu'il leur apprît, par ses malheurs, que le chef du peuple de Dieu ne pouvait pas le gouverner comme les autres monarques de l'Orient gouvernaient leurs sujets. De plus, les Hébreux eux-mêmes méritaient d'être châtiés, et ils le furent en Saül et par lui : ils avaient rejeté la royauté divine, I Reg., VIII, 7, ils avaient manqué de confiance en Dieu ; ils en sont punis par les malheurs de leur premier roi.

484. — I. Débuts et actions glorieuses de Saül.

1° Saül, « le demandé, » se distinguait par ses *qualités physiques et morales* : il était l'homme le plus grand d'Israël, I Reg., ix, 2 ; cf. x, 23, un véritable héros d'Homère. Dans la tradition musulmane, il n'est connu que sous le nom de *Thalout*, « le grand ». La force, dans les guerres de cette époque, où l'on combattait de près et souvent corps à corps, était une qualité précieuse pour un roi. Il était également *electus et bonus, et non erat vir de filiis Israël melior illo*, I Reg., ix, 2. On a prétendu que Samuel l'avait choisi pour roi, parce qu'il le considérait comme un homme insignifiant, qui, privé de tout appui extérieur, à cause de la bassesse de sa famille, I Reg., ix, 21, serait entre ses mains l'instrument aveugle de son ambition. Le texte sacré nous le représente au contraire comme l'homme le mieux doué pour remplir la haute dignité à laquelle il était appelé.

2° La situation des Hébreux était alors *critique*. Les Philis-

tins faisaient peser sur tout le pays un joug fort dur (1); ils avaient pénétré jusqu'au cœur du pays. C'était la nécessité de se défendre contre eux qui avait surtout poussé les Israélites à désirer un roi, capable de se mettre à la tête des armées et de les conduire à la guerre (2). Les reproches qu'on avait à faire aux fils de Samuel, I Reg., viii, 1-3, furent l'occasion, non la cause principale de la demande d'un chef souverain, I Reg., viii, 20; xii, 12.

3° Saül se montra digne du choix de Dieu par son énergie et par son courage. Il délivra Jabès de Galaad assiégée, et remporta de grands avantages sur les Philistins. Il commença aussi bientôt à *organiser son royaume*. Il pensa d'abord à créer une armée permanente et il en établit le noyau en choisissant trois mille guerriers (3). Son cousin Abner reçut le titre et les fonctions de général, I Reg., xiv, 50. Il institua aussi une garde du corps, d'où il tirait ses courriers et ses messagers : c'étaient des Benjamites, I Reg., xxii, 7, grands et beaux, dit Josèphe (4). David en devint le chef après sa victoire sur Goliath. Le prince de la milice et le chef des gardes jouissaient du privilège de s'asseoir à la table du roi, avec son fils Jonathas, I Reg., xx, 25. Le texte sacré mentionne un autre officier royal, un Iduméen ou Syrien, Doeg, sorte de *comes stabuli*, chargé des écuries du roi. Le grand-prêtre, de la maison d'Ithamar, Achimélech ou Achias, était aux ordres du roi pour consulter le Seigneur, quand le prince le désirait, I Reg., xiv, 3.

4° Saül n'eut pas de capitale : il continua à demeurer à Gabaa où il était né (5); il commença néanmoins à s'entourer d'un certain faste royal. Il était toujours armé de sa lance, même en temps de paix, I Reg., xviii, 40; xix, 9; pendant ses repas, xx, 33; quand il dormait, xxvi, 11, à

(1) I Reg., ix, 16; x, 5; xiii, 3-4, 6, 17-23; xiv, 21; Cf. vii, 13.

(2) I Reg., viii, 5; ix, 16; x, 1, 19, 27; xii, 2; xiii, 14; xxv, 30.

(3) I Reg., xiii, 2; xxiv, 3; xxvi, 2. Cf. I Par., xii, 29.

(4) *Ant. jud.*, VI, vi, 6. Cf. I Reg., xvi, 15, 17; xxii, 14, 17; xxvi, 22.

(5) I Reg., xi, 4; xiii, 15, 16; xiv, 16; xv, 34; II Reg., xxi, 6; xxiii, 29

plus forte raison sur le champ de bataille, II Reg., I, 6. En campagne il portait un bracelet à son bras et un diadème sur la tête, II Reg., I, 10.

5° La création d'une armée lui permit de faire pour la première fois, depuis la conquête de la Palestine, des *guerres offensives*. Les Juges n'avaient jamais pu en entreprendre, parce qu'ils n'avaient sous leurs ordres que des volontaires qui prenaient les armes uniquement sous le coup de l'oppression. Saül attaqua les peuplades voisines, Moab, Ammon, l'Idumée, Soba et enfin Amalec. Ces combats firent sa gloire, mais ils devinrent aussi l'occasion de ses fautes et de sa chute.

485. — II. Déclin et chute de Saül.

1° La chute de Saül fut causée par ses *défauts* et par ses *fautes*. Le premier roi d'Israël était impétueux, téméraire, quelquefois inconsideré, I Reg., XIV; il manquait de cette ferme confiance en Dieu qui fait espérer contre toute espérance, I Reg., XIII, 9-12, et de cette soumission à la parole divine qui devait être l'une des principales qualités d'un roi d'Israël, I Reg., XIII et XV. Après quelque temps de règne, se sentant de plus en plus maître, il comprit le gouvernement à sa manière et voulut être indépendant du prophète Samuel, qui représentait le Seigneur auprès de lui : c'était briser la théocratie et établir le despotisme oriental là où le prince ne devait être que le lieutenant de Jéhovah. A la vue de son indocilité, qui se manifesta deux fois, dans l'oblation d'un sacrifice, I Reg., XIII, 8-14, et dans la conservation d'Agag, roi des Amalécites, I Reg., XV, 14-35, Samuel se retira et l'abandonna à lui-même. Saül, n'ayant plus de frein pour le retenir, se laissa aller à tous ses caprices. L'esprit bon le quitta; l'esprit mauvais s'empara de lui, I Reg., XVI, 14; il devint méfiant, basement jaloux de sa dignité et de son pouvoir, et cette jalousie le poussa jusqu'au crime. Le châtimement suivit de près : la folie survint, et il fut désormais en proie à de fréquentes attaques de sombre mélancolie.

2° Dieu choisit alors pour le remplacer un homme selon son cœur, David, fils d'Isaï, de la tribu de Juda, I Reg., xvi. Il prépara l'avènement de son élu au trône en lui faisant terrasser le géant Goliath, xvii. Ce triomphe éclatant manifesta les généreux sentiments de David en même temps que la malice du roi. Saül persécuta le jeune héros, et il conçut pour lui une telle haine qu'elle le porta au massacre inqualifiable des 85 prêtres de Nobé, xxii, 9-23, considéré par Josèphe comme son plus grand crime, *Ant. jud.*, VI, xii, 7.

3° La fin de son règne fut aussi triste que les commencements en avaient été brillants. Il vit l'ennemi héréditaire d'Israël, les Philistins, dont la défaite avait illustré ses premières années, se relever plus forts et plus puissants que jamais. Chargé du poids de ses fautes, se sentant rejeté de Dieu et indigne de sa protection, son courage l'abandonne, et, violant la loi qu'il a renouvelée lui-même contre la divination, il recourt aux pratiques superstitieuses ; il va consulter, auprès de la pythonisse d'Endor, ce Samuel qu'il n'avait pas écouté pendant sa vie et dont il réclame les conseils après sa mort. Il y apprit la fin tragique qui lui était réservée, I Reg., xxviii, 7-25.

4° La scène d'Endor fut-elle une imposture ou une véritable apparition ? Eustathius et un certain nombre de Pères ont cru à l'imposture ; les Septante, I Par., x, 13, Josèphe, *Ant. jud.*, VII, xiv, 2, 3, Origène et bien d'autres ont considéré l'apparition comme réelle, et le texte semble leur donner raison. Cf. Eccli., xlvi, 23. Cependant S. Augustin hésite (1). Plusieurs saints docteurs croient que le démon intervint dans cette circonstance.

5° Le lendemain, Saül tombait vaincu, avec ses enfants,

(1) Cf. la dissertation de Léon Allatius, *De Engastrimytho*, dans les *Critici sacri*, t. II, col. 1117-1162. — La sorcière d'Endor est appelée, dans l'original, בעלת-אוב, *ba'alath 'ôb*, I Reg., xxviii, 7, c'est-à-dire « maîtresse d'outre, » Job, xxxii, 19. Comment maîtresse d'outre signifie-t-il sorcière ? Les Septante et les rabbins semblent nous en fournir l'explication en traduisant par *ventriloque*. — S. Jérôme a traduit par « pythonisse. » Cf. Guénée, *Lettres de quelques Juifs*, éd. de 1827. t. III, p. 379.

sur les hauteurs de Gelboé. Ainsi périt le premier roi d'Israël, après avoir démenti les plus belles espérances, mais en laissant à ses successeurs de salutaires leçons. Il fut pleuré par celui à qui il avait voulu arracher la vie : David composa sur sa mort une belle et touchante élogie (1).

§ III. — REGNE DE DAVID (1035-1015), II Reg., I-XXIV.

David avant son avènement au trône. — Organisation du royaume. — Jérusalem capitale. — Institutions militaires. — Organisation religieuse. — Règlements divers. — Conquêtes. — Piété ; fautes ; expiation. — Prophétie messianique faite à David. — Tableau des Psaumes historiques de David.

486. — Vie de David avant son avènement au trône.

David, « le bien-aimé » (2), était le plus jeune des enfants d'Isaï ou Jessé, de la tribu de Juda, I Reg., XVII, 12. Il naquit à Bethléem (3). Dieu le choisit pour le faire roi tandis qu'il gardait les troupeaux (4). C'est peut-être pendant qu'il menait la vie pastorale qu'il composa les Ps. XXII, VIII, XVIII, XXVIII (5). C'est certainement à cette époque qu'il devint

(1) II Reg., I, 18-27. Cette élogie portait le nom de chant de l'arc, *qéscheth*, *ŷ*. 18. Elle est composée avec beaucoup d'art. Il y a deux vers d'introduction et deux de conclusion ; les derniers mots du *ŷ*. 19 sont les mêmes que les premiers du *ŷ*. 27. Les vers du *ŷ*. 27 sont plus courts, comme terminant le poème. — L'élogie elle-même renferme cinq strophes très distinctes par le sens. La première et la seconde, la quatrième et la cinquième, sont de quatre vers ; la troisième formant le milieu, a six vers et est ainsi de tous points la plus longue. — Introduction, 18-19 : Thème de l'élogie. — 1^{re} strophe, 20 : La douleur ne doit pas éclater, afin de ne pas réjouir les ennemis. — 2^e strophe, 21 : Malédiction contre Gelboé, où les héros sont tombés. — 3^e strophe, 22-23 : Éloge commun de Jonathas et de Saül. Les deux parties de cette strophe médiale sont symétriques. — 4^e strophe, 24 : Éloge particulier de Saül ; les filles d'Israël doivent le pleurer. — Répétition du refrain. — 5^e strophe, 25^e-26 : Éloge particulier de Jonathas, son ami. — Conclusion et refrain, 27. — On peut comparer, au point de vue littéraire, le poème de David à l'ode xx du I^{er} livre d'Horace, et à l'élogie de Malherbe à Duperrier sur la mort de sa fille.

(2) Sur David, on peut voir S. J. Chrys., *De Davide et Saule homiliae tres*, t. LIV, col. 675-708 ; H. Weiss, *David und seine Zeit*, Münster, 1880.

(3) Cf. I Par., XI, 17 ; II Reg., XIX, 37, 38 ; Jer., XLI, 17 ; Luc., II, 4.

(4) I Reg., XVI ; II Reg., VII, 8 ; Ps. LXXVII, 70-72.

(5) Nous trouvons des réminiscences de sa vie à cette époque dans Ps. VII, 2 ; XXI, 20, 21.

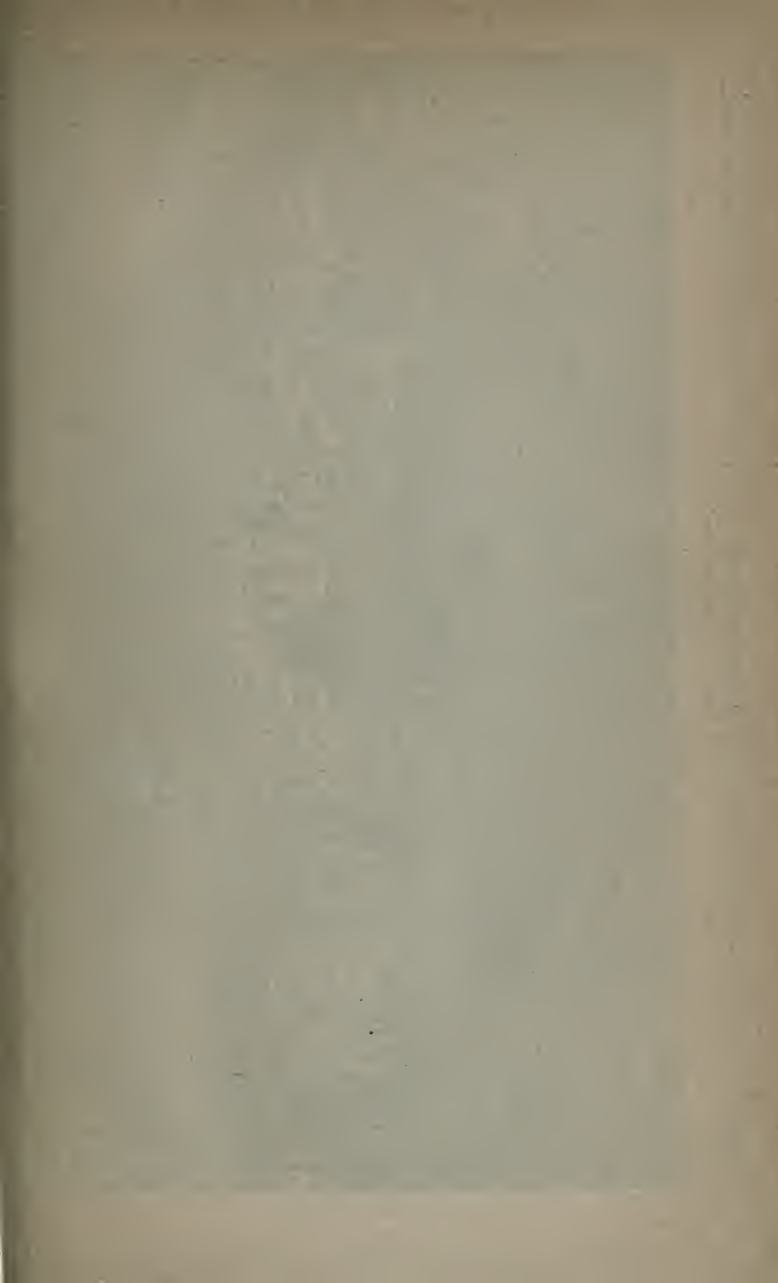
egregius Psalter Israel (1), et qu'il trempa son courage dans ses luttes contre les animaux sauvages, I Reg., xvii, 34-36. Après l'avoir ainsi préparé d'avance et de loin à sa haute destinée, Dieu l'y prépara plus immédiatement encore : 1° en le faisant appeler à la cour pour y calmer, par ses chants, les accès de fureur du roi, xvi, 17-23 ; 2° par sa victoire sur Goliath, xvii ; cf. Ps. cxliii ; 3° par l'amitié indissoluble qui le lie à Jonathas, xviii, 1, etc. ; 4° par son mariage avec Michol, fille de Saül, xviii, 27 ; 5° par la réputation que lui attire sa magnanimité envers son beau-père, quand celui-ci le poursuivant pour le faire périr, David lui laisse deux fois la vie, xxiv ; xxvi ; 6° par la manière dont il se forme à la guerre, durant cette persécution, xxvii ; xxx ; 7° par la popularité que lui procurent ses premiers psaumes (2).

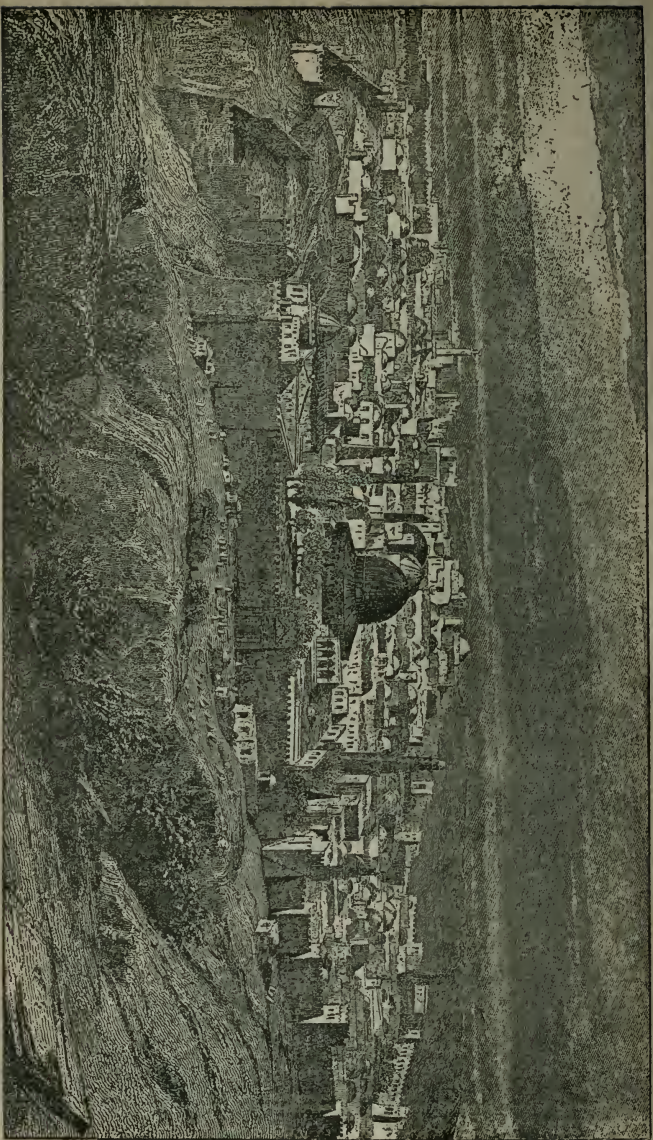
487. — I. David organisateur du royaume.

Après la mort de Saül, David fut reconnu roi par la tribu de Juda et régna sept ans et demi à Hébron. Pendant ce temps, les autres tribus refusèrent de le reconnaître, par fidélité au sang de Saül. Le fils de Jessé a exprimé dans le Ps. xxvi les sentiments de piété et de confiance en Dieu qui remplissaient alors son cœur. Quand Abner, le principal soutien du parti benjamite, eut été tué par Joab, tout Israël se soumit à David. Il inaugura son nouveau titre de roi des douze tribus par la prise de la citadelle de Jérusalem sur les Jébuséens, et il fit de cette ville sa capitale. Par là, il devint le véritable fondateur du royaume d'Israël. En lui donnant une tête et un centre, il cessa d'être un simple chef du peuple, comme l'avait été Saül, comme l'étaient les scheiks des tribus voisines, maîtres sur leur territoire, mais ignorants de toute adminis-

(1) II Reg., xxiii, 1 ; cf. Amos, vi, 5 ; Eccli., xlvii, 8.

(2) Les péripéties de la persécution de Saül sont racontées en détail, et il est important de les bien connaître pour l'intelligence d'un certain nombre de psaumes. Pour la vie de David 1° à la cour de Saül, après sa victoire sur Goliath, voir I Reg., xviii, 2-xix, 18 ; 2° sa fuite de la cour, I Reg., xix, 18-xxi, 15 ; cf. Ps. lviii, xxxiii ; 3° son existence errante comme proscrit, I Reg., xxii-xxvi ; cf. Ps. vi et vii ; 4° son séjour chez les Philistins, I Reg., xxvii-II Reg., i.





5. — JÉRUSALEM MODERNE.

La grande coupole qu'on voit au premier plan est celle de la mosquée d'Omar, construite sur l'emplacement du Temple.

tration et sans relations suivies au dehors. Il commença à être un vrai monarque, comme les rois d'Égypte et d'Assyrie, avec une organisation politique et une administration régulière qui se maintint et dura, au moins pour le fond, jusqu'à la ruine d'Israël.

488. — 1^o Jérusalem capitale

Le choix de Jérusalem comme *capitale* était aussi heureux qu'habile. Sa position centrale, la force de sa situation l'avaient prédestinée à ce rôle (1). Les origines de cette ville sont obscures (2), mais sa gloire devait être incomparable. A partir de David, elle devient véritablement comme le cœur de la Palestine. L'amour qu'elle inspira aux Hébreux éclate en accents admirables, dans les prophètes comme dans les Psaumes, qui en ont décrit avec enthousiasme la force et la beauté. Cf. Ps. cxxi; lxxxvi. David, Salomon et leurs successeurs la fortifièrent et l'embellirent. Mais elle ne fut pas seulement la cité bien-aimée des Juifs, elle se transfigura sous la plume des prophètes qui en firent la figure de l'Église et du ciel. Encore aujourd'hui, la liturgie catholique, à la suite de l'Apocalypse, donne au séjour des bienheureux le nom de Jérusalem. La capitale de la Judée est devenue comme la patrie originaire de tous les chrétiens, et elle tient dans l'histoire religieuse du monde une place incomparablement plus grande que Thèbes ou Memphis, Ninive ou Babylone, la Rome antique ou Athènes.

489. — 2^o Institutions militaires.

L'organisation militaire avait été déjà commencée par Saül, n^o 484; elle fut développée et complétée par David.

1^o La persécution de son prédécesseur lui avait fourni le

(1) Voir Poujoulat, *Histoire de Jérusalem*, 5^e éd., 1865, t. I, p. 49-50.

(2) Beaucoup croient que Salem, dont Melchisédech était le roi, était la même ville que Jérusalem, Gen., xiv, 18; Heb., vii, 1-2; plusieurs le nient. Le Ps. lxxv, 3, texte hébreu, semble donner raison aux premiers, n^{os} 595, 2^o, et 745, note. La tradition juive place le sacrifice d'Isaac sur le mont Moriah, à l'emplacement où fut depuis construit le temple.

moyen de créer le noyau d'une armée très solide, composée de 600 hommes braves et déterminés, d'un courage à toute épreuve. Ce chiffre de 600 fut naturellement toujours cher à David, et il le conserva plus tard, en donnant aux 600 le nom de *Gibbôrim*, « les forts », II Reg., xxiii, 8-39; I Par., xi, 10-46. Ils furent néanmoins subdivisés dans la suite en trois groupes de 200 hommes chacun et en petites compagnies de 20 hommes, commandées par trente officiers, appelés à cause de leur nombre les *trente*. Chaque dizaine de soldats avait aussi à sa tête un officier subalterne. Les trois commandants de 200 hommes dépendaient du « chef des forts », Abisaï, neveu de David, I Par., xi, 20; cf. II Reg., xvi, 9. Les trois capitaines placés sous ses ordres étaient Jesbaam, I Par., xi, 11, ou Adino, II Sam., xxiii, 8 (texte hébreu); Eléazar, I Par., xi, 12; II Reg., xxiii, 9, et Semma, II Reg., xxiii, 11. Plusieurs de leurs trente subordonnés, entre autres, Urie l'Héthéen, sont également nommés et leurs exploits racontés, I Par., xi, 41; II Reg., xxiii, 39; xi, 3.

2° En dehors de ce corps d'élite, David constitua une *armée* considérable. De tout temps, tout Israélite capable de porter les armes avait été susceptible d'être appelé à les prendre, mais seulement en cas de guerre; il n'existait d'ailleurs ni cadre ni code de discipline proprement dits. Saül avait cherché pour la première fois, comme nous l'avons vu, n° 484, à organiser la force armée, et c'est sous lui qu'apparaît le premier général en chef Israélite, mentionné dans l'Écriture, Abner. Son successeur sous David fut Joab. Il reçut cette dignité en récompense de l'assaut de Jérusalem, I Par., xi, 6; xxvii, 34. Il était chargé de la direction des opérations militaires en l'absence du roi, II Reg., xii, 26. — Saül n'avait eu que 3,000 hommes de troupes permanentes. David partagea le peuple en douze divisions, de 24,000 hommes chacune, et servant, à tour de rôle, un des douze mois de l'année, sous le commandement d'un chef particulier, choisi par le roi; le nom de ces officiers est donné I Par., xxvii, 1-15. L'armée israélite ne se composait que d'infanterie; elle ne possédait ni cavalerie ni chariots, comme en avaient les

Chananéens, les Assyriens et les Égyptiens, à l'exception de quelques chars, II Reg., VIII, 4, et de mules au lieu d'ânes, pour les commandants, II Reg., XIII, 29; XVIII, 9. L'armement ordinaire consistait en lances et en boucliers. Une tradition arabe attribue à David l'invention de la cotte de mailles.

3° Sous le premier roi d'Israël, il existait déjà une *garde du corps*, Le nouveau souverain y introduisit, si l'on peut en juger par les noms, des mercenaires étrangers, les Kéréthites ou Crétois et les Péléthites, ainsi que des Philistins de Geth, II Reg., xv, 18. Leur chef était un hébreu de race sacerdotale, le fils du prêtre Joïada, Banaïas, II Reg., VIII, 18; xx, 23; III Reg., I, 38, 44.

490. — 3° Organisation religieuse.

David, en transportant à Jérusalem l'arche d'alliance et en faisant de cette ville le centre du culte du vrai Dieu, organisa le service religieux et traça plusieurs règlements importants. Il divisa les enfants d'Aaron en 24 familles, 16 descendant d'Eléazar et 8 d'Ithamar. Chacune d'elles devait remplir à tour de rôle, pendant une semaine, les fonctions sacerdotales, I Par., xxiv. Nous retrouvons cet ordre encore observé au commencement de l'ère chrétienne, dans l'histoire de Zacharie, père de S. Jean-Baptiste, Luc, I, 5-9. Le dénombrement des Lévites permit de constater qu'ils étaient 38,000. David les partagea en quatre classes : 24,000 pour les offices divers qu'il fallait remplir dans la maison de Dieu; 6,000 pour rendre la justice; 4,000 pour portiers et enfin 4,000 comme chantres. Ces derniers étaient distribués en 24 chœurs hebdomadaires, I Par., xxiii; xxv; xxvi. Les chantres avaient pour chefs Asaph, Héman et Idithun, dont nous retrouvons les noms en tête de plusieurs psaumes.

491. — 4° Règlements divers.

La sollicitude de David ne s'étendit pas seulement à l'armée et à la religion, elle embrassa les sujets les plus divers. Il eut à cœur les intérêts pastoraux et agricoles, I Par., xxvii,

26-31; il ne négligea point les finances, I Par., xxvii, 25; il créa un collecteur d'impôts, Aduram, II Reg., xx, 24; cf. III Reg., xii, 18; iv, 6; il veilla à la bonne administration de la justice, I Par., xxvi, 29-32; pour que son pouvoir pût se faire sentir également partout, il donna un chef à chaque tribu, I Par., xxvii, 16-22. Il eut aussi une sorte de conseil privé, I Par., xxvii, 32-33; II Reg., xv, 37; xvi, 19, avec un scribe ou secrétaire, II Reg., xx, 25; I Par., xxvii, 32; un historiographe, II Reg., xx, 24.

492. — II. Conquêtes de David.

David était un grand guerrier, en même temps qu'un habile organisateur. L'armée qu'il avait créée lui servit à agrandir son royaume et à l'étendre aux plus lointaines limites qu'ait jamais atteintes la puissance israélite. Dix ans après la prise de Jérusalem, il avait soumis à l'ouest, les Philistins, II Reg., viii, 1; I Par., xviii, 1; au sud-est, les Moabites, II Reg., viii, 2; xxiii, 20; au nord-est jusqu'à l'Euphrate, les Araméens ou Syriens, II Reg., viii, 3; cf. Gen., xv, 18; au sud, les Iduméens, II Reg., viii, 14; Ps. lxxviii, 7-13; et enfin, à l'est, les Ammonites, II Reg., x, 1-19; xii, 26-31. A la fin de toutes ces guerres, David composa le Psaume xvii, *Diligam te, Domine*.

493. — III. Piété de David; ses fautes; leur expiation.

1° Plus admirable encore que ses talents administratifs et militaires était la piété de David (1). Elle éclate dans une foule de traits de son histoire, et en particulier dans le projet qu'il forma d'élever un temple au Seigneur; mais c'est surtout dans les Psaumes qu'elle brille sous le plus beau jour. Depuis qu'il a fait entendre pour la première fois ses chants inspirés, juifs et chrétiens n'ont pas cessé de les répéter; ils sont devenus la prière universelle, l'aliment de la piété de toutes les âmes dévouées à Dieu.

2° Il y eut cependant des taches dans la vie de ce grand roi

(1) Voir le beau passage de S. Aug., *Contra Faustum*, xxii, 66; t. xlii, col. 441-442.

et de ce grand saint (1), mais la Providence les lui fit expier, et sa pénitence fut si parfaite qu'il est devenu le modèle de tous les pécheurs repentants. Il accepta avec une pleine résignation tous les châtimens que Dieu lui envoya, la mort du premier fils de Bethsabée, la révolte d'Absalom, etc. Lorsque le prophète Nathan lui avait reproché ses crimes (2), il n'avait répondu que ces mots : *Peccavi Domino*, II Reg., XII, 13 : ce n'est pas contre Bethsabée, contre Uri, qu'il avait péché, c'était contre son Dieu. Quand Samuel avait reproché à Saül ses désobéissances, celui-ci avait cherché ses excuses : *Necessitate compulsus obtuli holocaustum*, I Reg., XIII, 12, avait-il dit une première fois ; la seconde, il avait répondu par le même mot que David : *Peccavi*, I Reg., xv, 24, 30, mais ce mot n'avait pas le même sens dans sa bouche, il désirait seulement, pour conserver son prestige sur Israël, obtenir extérieurement le pardon de son péché ; il n'éprouvait aucun regret au fond du cœur. Le commentaire du mot de Saül nous est fourni par ses paroles : *Peccavi, sed nunc honora me coram senioribus populi mei, et revertere mecum*, I Reg., xv, 30. Le commentaire du *peccavi* de David nous est donné par lui-même dans le Ps. L, *Miserere mei, Deus*.

494. — IV. Prophétie messianique faite à David.

Dieu récompensa David de ses vertus et de sa pénitence en lui conférant le don de prophétie qui se manifeste dans ses Psaumes, et surtout en le choisissant pour être l'ancêtre du Messie. Le prophète Nathan lui fit, au nom du Seigneur, les

(1) Voir Haneberg, *Histoire de la révélation biblique*, trad. Goschler, t. I, p. 262-264.

(2) Après avoir raconté à David qu'un riche s'était emparé de la brebis unique d'un pauvre, Nathan dit au roi : le riche, c'est vous-même. *Tu es ille vir*, II Reg., XII. — L'apologue de Nathan est un chef-d'œuvre. « Quelle admirable parabole que celle de la brebis du pauvre, dit Saint-Marc Girardin, *La Fontaine et les fabulistes*, 1867, t. I, p. 92-93. Quelles péripéties ! quel coup de théâtre que ce mot : *C'est vous qui êtes cet homme !* Comme l'allégorie se dissipe à l'instant ! Comme le nuage crève et comme la foudre éclate ! » — On sait quel usage fit un prédicateur célèbre du *Tu es ille vir* dans un sermon prêché devant Louis XIV.

plus magnifiques promesses, II Reg., vii, 8-16. Il est manifeste, par tous les détails que contient le discours de Nathan, qu'un grand nombre d'entre elles se rapportent à Salomon, en qui elles eurent en effet leur accomplissement; mais la substance de la promesse ne fut pas épuisée en sa personne. La triple répétition, *in sempiternum*, 7. 13, *in æternum jugiter*, 7. 16, l'établissement du trône de David à jamais, *thronus tuus erit firmus jugiter*, indiquent assurément un temps qui s'étend au delà de l'époque de Salomon et marquent la durée éternelle de la race de David. Sa race vit en effet à jamais, car Jésus-Christ, son fils, vit dans les siècles des siècles. Cf. Heb., i, 5, 8; xiii, 8 (1).

David a vu lui-même, dans ses Psaumes, la gloire ainsi que les humiliations du Sauveur qui devait naître de lui, et dont il fut la figure dans ses persécutions et dans ses triomphes. Nous aurons à étudier plus loin ses prophéties. Avant de quitter la terre, dans ses *novissima verba*, II Reg., xxiii, 1, il salua ce Dominateur qui devait venir régner sur les hommes par la justice et dans la crainte de Dieu, ib., 3. C'était une digne fin d'un si grand homme (2).

495. — Tableau des principaux Psaumes historiques de David propres à éclaircir les événements de sa vie et de son règne.

1^o I Reg., xvii, 34-37 : Vie pastorale et allusions à ses souvenirs d'enfance : Ps. vii, 2; viii; xviii; xxi, 20-24; xxii; xxviii.

2^o I Reg., xvii, 23-51, David vainqueur de Goliath, Ps. xvii; cxliii (Ps. cli dans les Septante).

3^o I Reg., xix, 12 : David s'enfuit de sa maison, Ps. lviii.

4^o I Reg., xx-xxvi : David fugitif mène une vie errante, Ps. vi; vii.

5^o I Reg., xxi, 10-15 : David à la cour du roi philistin Achis, Ps. xxxiii; lv.

6^o I Reg., xxii; xxiv, 4 : David dans la caverne, Ps. cxli; lvi.

7^o I Reg., xxii, 5 : David dans le désert de Juda, Ps. lxii.

8^o I Reg., xxii, 9 : David trahi par Doeg l'Iduméen, Ps. li.

9^o I Reg., xxiii, 19; xxvi, 1 : David à Ziph, Ps. liii.

10^o I Reg., xxiv, 1 : David à Engaddi, Ps. x.

(1) Voir, sur cette prophétie, Mgr Meignan, *Prophéties messianiques; Les prophéties contenues dans les deux premiers livres des Rois*, p. 103-182.

(2) Voir également sur cette prophétie Mgr Meignan, *ibid.*, p. 183-209.

- 11° I Reg., xix-xxvi : Souvenirs de sa vie errante, Ps. xvii ; xxv ; xxx (cf. § 21.) ; xxxvi.
- 12° II Reg., i, 18-27 : Élégie sur la mort de Saül et de Jonathas, n° 485.
- 13° II Reg., ii, 1 : David à Hébron avant son sacre, Ps. xxvi.
- 14° II Reg., v, 6-9 : David et Jérusalem, Ps. cxxi (postérieur à David).
- 15° II Reg., vi : David et l'arche. La translation de l'arche est le sujet qui a inspiré le plus de chants au saint roi. Nous n'avons pas moins de douze psaumes composés en cette circonstance, comme nous l'apprenons par leur titre ou par leur contenu. Les Ps. xxviii ; xxix ; xiv ; c ; lxvii ; xxiii, paraissent avoir été destinés à chanter l'entrée de l'arche d'alliance dans la vieille citadelle des Jébuséens ; le Ps. xxiii peut être considéré comme l'inauguration du nouveau nom par lequel Dieu est souvent appelé désormais : Dieu des armées ou Sabaoth. Ps. xxiv (Vulg., xxiii), 10 ; cf. II Reg., vi, 2, n° 466, 5°. Le Ps. civ fut chanté à la clôture de la fête, d'après I Par., xvi, 8-36. Les Ps. civ ; cv ; xlv (cf. pour ce dernier. I Par., xv, 20, 21) et cxxxı, quoique celui-ci ne paraisse pas être de David, se rapportent également à cette solennité.
- 16° II Reg., vii, 2 : David se propose de construire le temple. Sur ce fait, voir Ps. cxxxı, déjà indiqué au 15°.
- 17° II Reg., viii, 1 ; x, 7 ; I Par., xviii, 1 : David vainqueur de Moab, d'Ammon et de la Syrie, Ps. lıx ; cviii.
- 18° II Reg., xii : David pécheur repentant, Ps. l ; xxxı.
- 19° II Reg., xv, 14 : David et la révolte d'Absalom, son fils, Ps. iii, peut-être aussi Ps. iv, etc.
- 20° II Reg., xvi, 21-23 : David et la trahison d'Achitophel, Ps. liv ; lxxviii ; cviii.
- 21° II Reg., xvii : David en fuite devant Absalom, Ps. cxlii.
- 22° II Reg., xvii, 22 : David au delà du Jourdain, Ps. xli.
- 23° III Reg., i : Sacre de Salomon, Ps. lxxı.
- 24° II Reg., xxiii, 1-7 (en dehors du livre des Psaumes) : Le dernier Psaume de David.

§ IV. — RÈGNE DE SALOMON (1015-975), III Reg., i-xi.

Abrégé sommaire. — Le temple de Jérusalem.

496. — Coup d'œil sur le règne de Salomon.

Salomon est célèbre par sa sagesse, sa magnificence, ses constructions, ses richesses, son commerce, ses écrits (Pro-

verbes, Cantique des cantiques, Ecclésiaste) et sa chute déplorable ; son règne dura 40 ans. Son historien raconte 1° son avènement au trône et l'affermissement de son pouvoir, III Reg., 1-11 ; 2° le développement de sa puissance par son mariage avec la fille du pharaon, et la gloire que lui acquiert sa sagesse, don surnaturel de Dieu, manifestée principalement dans le jugement des deux mères, III ; 3° il fait connaître les perfectionnements que le nouveau roi apporta au système administratif de David, son père (n° 491), IV ; 4° il décrit en détail l'œuvre la plus importante de Salomon, c'est-à-dire la construction du temple de Jérusalem, V-VII, et la dédicace solennelle qu'il en fit, VIII-IX, 15 ; 5° il célèbre la gloire que lui acquit sa splendeur, la visite de la reine de Saba, ses grandes entreprises commerciales (1) et les revenus qu'elles lui procurèrent, IX, 16-X ; 6° enfin il trace le tableau de ses dernières années assombri par l'idolâtrie dans laquelle le firent tomber les femmes étrangères qui étaient devenues ses épouses, et par les menaces prophétiques d'Ahas le Silonite, XI, 29-39. On ignore si Salomon se convertit avant sa mort.

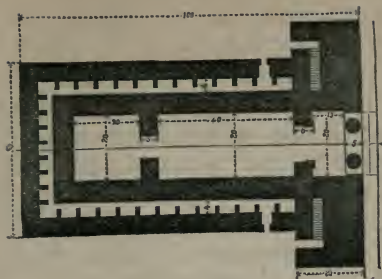
497. — Le temple de Salomon.

1° La plus grande œuvre de Salomon fut la construction du temple de Jérusalem. Il importe, pour l'intelligence de tous les livres de la Sainte Écriture postérieurs à cette époque, d'en avoir une idée nette et précise.

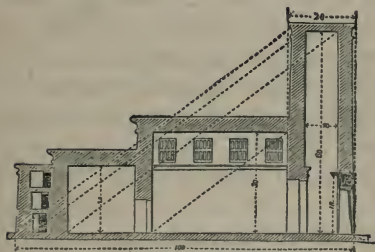
2° Le temple fut construit sur le mont Moriah, dans la partie nord-est de Jérusalem, sur des fondements qui nécessitèrent des travaux gigantesques. Il consistait en un édifice de proportions relativement restreintes et en plusieurs grandes cours. L'édifice, *Beth Yehovah* ou *maison de Dieu*, était rectangulaire ; il comprenait trois parties : un vestibule, *'oulam* ; le Saint, *Qodesch* ou *Hékal*, et le Saint des saints,

(1) Sur le voyage de la flotte de Salomon à Ophir, c'est-à-dire très probablement à la côte occidentale de l'Inde, de même que sur tout le règne de ce roi, on peut voir, pour les développements, *La Bible et les découvertes modernes*, t. III, p. 527-554.

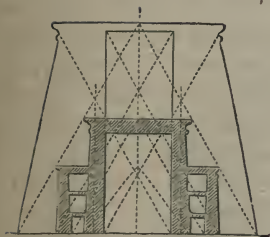
TEMPLE DE SALOMON.



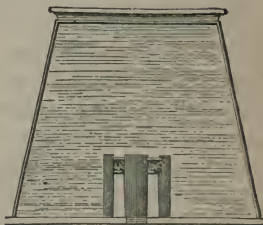
6. — Plan.



7. — Coupe longitudinale.



8. — Coupe transversale.



9. — Façade.

Debir ou *Qodesch haqqodaschîm*. Le *Saint des saints*, ayant dix mètres dans ses trois dimensions, était séparé du Saint par un mur et par une porte devant laquelle était suspendu un voile ou tapis, II Par., III, 14; Matth., XXVII, 51; Marc, XV, 38; Luc, XXIII, 45. Il contenait l'arche d'alliance que deux chérubins, de forme colossale, couvraient de leurs ailes étendues, et les tables de la loi, III Reg., VIII, 9; II Par., V, 10; Heb., IX, 4. Le *Saint*, élevé de quinze mètres et long de vingt, renfermait l'autel des parfums, n° 383, dix chandeliers d'or à sept branches et dix tables d'or sur lesquelles on plaçait les pains de proposition. En avant du Saint s'élevait le *vestibule* ou portique, de cinq mètres de longueur, de dix de largeur, et probablement de trente de hauteur. Il était séparé du Saint par une porte à deux battants, en bois de cyprès doré. Aux murs latéraux de l'édifice étaient adossées de petites cellules.

3° La maison de Dieu n'était pas destinée à servir, comme nos églises, de lieu de réunion aux fidèles : c'était exclusivement la *demeure du Seigneur*, inaccessible aux mortels. Aucun Israélite ne pouvait y entrer. Seuls, les prêtres avaient le droit de pénétrer dans le Saint. Quant au Saint des saints, il était fermé à tous, au grand-prêtre lui-même, qui n'y avait accès qu'une fois par an.

4° Les cérémonies du culte et les assemblées des adorateurs de Jéhovah avaient lieu dans les *parvis* ou *cours* fermées qui entouraient le sanctuaire. 1° Une première cour était réservée aux prêtres et aux lévites. Là était l'autel d'airain ou autel des holocaustes, sur lequel brûlait un feu perpétuel et sur lequel on offrait les sacrifices sanglants. A côté, étaient la mer d'airain et les divers ustensiles nécessaires pour l'immolation des victimes. 2° Une autre cour, appelée Parvis extérieur, d'un niveau plus bas que la précédente, nommée Parvis intérieur, était réservée, à l'exclusion des incirconcis, aux Israélites, qui assistaient de là à la célébration des sacrifices. Salomon n'eut pas le temps de l'achever; elle ne fut terminée que par ses successeurs (1).

(1) Voir la planche représentant le temple.

§ V. — HISTOIRE DES ROYAUMES SÉPARÉS DE JUDA ET D'ISRAËL
(975-721), III Reg., XII-IV Reg., XVII.

498. — Division et analyse sommaire de l'histoire de cette époque.

1° Après la mort de Salomon et en punition de son infidélité, dix tribus cessèrent d'obéir à Roboam, son fils et son successeur, parce qu'il refusa imprudemment d'alléger les charges publiques. Jéroboam devint leur roi, et le nouveau royaume prit le nom d'Israël, tandis que la maison de David régna, au sud, sur Juda, avec Jérusalem pour capitale. Afin de détourner ses sujets d'aller au temple, ce qui aurait pu les amener à revenir sous le sceptre de son rival, Jéroboam fit un schisme religieux en même temps qu'un schisme politique : il établit deux veaux d'or, destinés vraisemblablement, comme étant les symboles de la force, à représenter Jéhovah sous une forme sensible, l'un à Béthel et l'autre à Dan. La division entre les enfants de Jacob dura jusqu'à la ruine du royaume des dix tribus, en 721.

2° L'histoire de cette époque est partagée en trois parties; dans chacune d'elles, l'auteur des Rois présente sous une forme synchronique le tableau des événements qui s'accomplissent en Israël et en Juda. — 1° Période de luttes entre Israël et Juda : à la suite de la division des deux royaumes, ils sont en guerre l'un contre l'autre, jusqu'à l'avènement d'Achab, III Reg., XII-XVI, 28. — 2° Période de paix entre Israël et Juda. La maison d'Achab s'allie avec la famille de David; elle introduit en Israël le culte de Baal, malgré les prophètes Élie et Élisée; elle combat contre la Syrie et entraîne Juda dans des démêlés qui deviennent funestes à l'un et à l'autre, et se terminent par la mort violente de Joram d'Israël et d'Ochozias de Juda, III Reg., XVI, 29-IV Reg., X. — 3° Nouvelle période de luttes entre la Palestine du Nord et la Palestine du Sud, depuis l'avènement de Jéhu au trône de Samarie et l'usurpation d'Athalie à Jérusalem jusqu'à la ruine du royaume des dix tribus, la 6^e année d'Ézéchias de Juda, IV Reg., XI-XVII.

3° Pendant ces trois périodes, c'est-à-dire pendant toute la



L. Douillard del.

10. — VASE D'AMATHONTE.
(D'après l'original. Musée du Louvre.)

La mer d'airain, p. 103, 4°, était indispensable au service du Temple, parce que l'immolation des victimes sanglantes et les purifications que cette immolation rendait nécessaires exigeaient beaucoup d'eau. — Le vase d'Amathonte était destiné à un usage analogue et nous prouve que ces récipients immenses étaient un ustensile essentiel dans le service liturgique. Le vase d'Amathonte a été apporté de l'île de Chypre au Louvre en 1866. Il a 1 mètre 85 de hauteur et 2 mètres 20 de diamètre. Sur la colline d'Amathonte, où il a été trouvé, il y en avait un second, plus haut de 40 centim., mais brisé en morceaux. L'un et l'autre paraissent avoir été taillés sur place dans quelque gros quartier de roche. La pierre est du calcaire poreux. Le plus petit, celui qui a été transporté à Paris, pèse environ 14,000 kilogrammes. Il est à panse sphéroïdale déprimée, avec une petite base et un col très bas. L'ouverture est circulaire. Quatre fausses anses, prises dans la masse, et régulièrement espacées, reposent sur deux palmettes et forment arcade au-dessus d'un taureau tourné à droite. Deux de ses anses seulement sont visibles pour le spectateur. On allait probablement puiser l'eau dans ce vaste récipient au moyen de degrés formant une sorte d'escalier placé à côté du vase, comme on le voit dans un petit modèle en pierre qui provient aussi de l'île de Chypre. Les taureaux qui figurent ici dans les anses servaient de support à la mer d'airain de Salomon.

durée du royaume d'Israël, pas un seul de ses rois n'est fidèle à Dieu; ils sont punis de leur idolâtrie par les maux qui accablent leur famille et eux-mêmes; les dynasties se succèdent avec rapidité. Le nombre des rois d'Israël fut de dix-neuf : ils appartiennent à neuf familles différentes. — En Juda, la dynastie de David résiste à tous les coups; la plupart des descendants du saint roi succombent aux séductions du polythéisme; quatre cependant sont fidèles (Josaphat, Joatham, Ézéchias et Josias), et Dieu tient les promesses qu'il a faites à la race d'où doit sortir le Messie.

499. — Élie et Élisée.

Les deux plus grandes figures de cette époque sont Élie et Élisée. Les Bollandistes appellent Élie le Thesbite : *prodigiosus Thesbites* (1). Abarbanel dit de lui : *Omnium suæ ætatis prophetarum facile princeps, et si a Mose discesseris, nulli secundus* (2). C'est, en effet, de tous les personnages de l'Ancien Testament, celui qui a été peint avec les plus vives couleurs. Ses apparitions rares, soudaines et courtes, son courage indomptable et son zèle de feu, l'éclat de ses triomphes, son voyage au Sinaï, ses miracles, son enlèvement au ciel, la calme beauté de sa présence sur la montagne de la Transfiguration, tout cela jette autour de sa personne une auréole incomparable. Son portrait est du reste si bien tracé, ainsi que celui de son disciple Élisée, par l'auteur des Rois, qu'il suffit de lire le texte sacré pour en garder à jamais le souvenir. L'un et l'autre furent les intrépides champions de Dieu contre l'impiété, ils furent comme le type des prophètes d'action et s'acquittèrent parfaitement du rôle pour lequel Dieu suscitait ces hommes, qu'il remplissait de son esprit, à qui il révélait l'avenir et confiait le pouvoir d'opérer des miracles. — Le souvenir d'Élie vit toujours sur le Carmel et dans l'ordre qui porte ce dernier nom (3).

(1) *Acta Sanctorum*, t. v julii, p. 4.

(2) *Smith's Dictionary of the Bible*, t. i, p. 524. Cf. *Eccli.*, XLVIII, 13-18.

(3) Voir dans les *Acta Sanctorum*, *loc. cit.*, *De S. Elia propheta in Palæstina commentarius historicus, de cultu, gestis, raptu et reditu*, p. 4-22.

§ VI. — HISTOIRE DU ROYAUME DE JUDA DEPUIS LA CHUTE DU ROYAUME D'ISRAËL JUSQU'À LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE (721-588), IV Reg., XVIII-XXV.

500. — Division et analyse sommaire de l'histoire de cette époque.

Le royaume d'Israël avait servi, de fait, de boulevard au royaume de Juda contre les invasions assyriennes, qui menaçaient à cette époque toute l'Asie occidentale. Quand Samarie eut succombé sous les coups des rois de Ninive, Jérusalem n'eut plus rien pour la protéger contre ces redoutables conquérants. Toute la période qu'embrasse la dernière section des livres des Rois est remplie par la lutte de l'Assyrie d'abord, de la Chaldée ensuite, contre l'Égypte. La Palestine, placée entre les deux rivaux asiatique et africain, s'alliait volontiers avec ce dernier, qui était plus proche et ne nourrissait pas de projets d'agrandissement; elle oubliait trop souvent qu'elle ne devait compter que sur le secours de son Dieu.

1° Ezéchias, fidèle au Seigneur, triomphe, par la protection du ciel, de Sennachérib. La délivrance miraculeuse de son royaume, sa maladie, et l'ambassade qu'il reçoit de Mérodach Baladan sont racontées, XVIII-XX. Cf. n° 939. — 2° Son fils Manassé et son petit-fils Amon ne marchent pas sur ses traces, et attirent de grands malheurs sur le peuple, XXI. — 3° Le saint roi Josias cherche à rétablir la piété dans Juda et se sert du Deutéronome, retrouvé dans le temple, pour l'exciter au culte du vrai Dieu. Il périt à la bataille de Mageddo, en essayant de barrer le passage au roi d'Égypte, Néchao, qui allait porter la guerre en Asie, XXII-XXIII. — 4° Sur ces entrefaites, Ninive avait disparu de la face du monde et sa puissance était passée à Babylone et à Nabuchodonosor, roi de cette ville. La dernière section du livre des Rois, XXIV-XXV, nous montre ce redoutable monarque punissant Juda de ses crimes, faisant et défaisant ses rois, prenant plusieurs fois Jérusalem, détruisant enfin le temple de Salomon et emmenant les Juifs captifs sur les bords de l'Euphrate. Les circonstances de ces derniers événements sont plus longue-



11. — CAPTIFS EMPLOYÉS A LA CONSTRUCTION D'UN PALAIS ASSYRIEN.

(Bas-relief assyrien.)

ment racontées dans les prophéties de Jérémie que dans les Rois; il voyait de ses yeux les malheurs de la cité sainte, et ils lui ont arraché, dans ses Lamentations, des cris de douleur qu'on ne peut entendre aujourd'hui encore sans être ému jusqu'au fond de l'âme. — Il y avait eu vingt rois de Juda, tous descendants de David, à l'exception d'Athalie.

CHAPITRE IV.

LES PARALIPOMÈNES.

501. — Du nom des Paralipomènes; leur importance; division du chapitre.

Les deux livres des Paralipomènes forment en réalité un seul ouvrage, qui était compté comme un livre unique, par les anciens, dans le canon de l'Ancien Testament (1). Il a été partagé en deux par les Septante, et leur division a été conservée par la Vulgate. Le premier livre se termine à la fin du règne de David, xxix. Cf. Il Reg., xxiv. Cette histoire porte en hébreu le nom de *Dibré hayyâmîm*, *Verba* ou plutôt *Res gestæ dierum*, que l'on traduit par *Chroniques* (2). Nous l'appelons *Paralipomènes*, du titre grec que lui donnèrent les Septante, *Παραλειπόμενα*, *prætermissa* ou *supplementa* (3), pour indiquer qu'elle suppléait aux omissions des livres des Rois. C'était surtout comme complétant ces derniers qu'elle avait excité l'attention des anciens; ils avaient très justement remarqué que c'était de là qu'elle tirait son importance. *Paralipomenon liber, id est Instrumenti Veteris epitome*, écrivait S. Jérôme à Paulin, *tantus ac talis est, ut absque illo, si*

(1) Josèphe, *Cont. Apion.*, I, 8; Origène, apud Eusèbe, *H. E.*, VI, 25, t. XX, col. 582. S. Jérôme, *Prolog. Galeat.*, en tête de la Vulgate.

(2) S. Jérôme : « *Verba dierum, quod significantius Chronicon totius divinæ historiæ possumus appellare.* » *Prolog. Galeat.*

(3) *Synopsis Scripturæ Sacræ*, I, XI, n° 19, dans les œuvres de S. Athanase, t. XXVIII, col. 327.